

p. 25

RÊVE D'ENFANT

L'équipe de football de l'Adapei du Rhône représentera la France à la GOTHIA CUP à Göteborg en Suède, en juillet prochain grâce à l'initiative de Kim Källström.

ACTION ASSOCIATIVE

- Comment s'accueillir et s'enrichir mutuellement au sein de l'Association ?
.... p. 11



DOSSIER

- Assemblée Générale 2011
.... p. 15

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- L'IME L'Oiseau Blanc se met en RÉSO
.... p. 28





DES
AVANTAGES
SUPPLÉMENTAIRES
RÉSERVÉS AUX
ADHERENTS
ET SALARIÉS
DE L'ADAPEI
DU RHÔNE

▶ ASSURANCE

JUSQU'À
2 MOIS
OFFERTS^(1 et 2)

AUTO, HABITATION, SANTÉ, PRÉVOYANCE
Plus de 7 millions de personnes font confiance aux Assurances du Crédit Mutuel pour assurer leurs proches, leur santé ou leurs biens, pourquoi pas vous ?

▶ BANQUE AU QUOTIDIEN

3 MOIS
D'ABONNEMENT
OFFERTS⁽¹⁾

Compte courant, chéquier, carte internationale de retrait ou de paiement, accès à vos comptes via Internet, autorisation de découvert assortie d'une franchise d'agios, avec Eurocompte, gardez un œil sur vos comptes avec un forfait tout compris.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

(1) Offres soumises à conditions, réservées aux personnes physiques majeures, pour toute première entrée en relation avec le Crédit Mutuel, avant le 30 juin 2011 dans les Caisses de Crédit Mutuel participantes à l'opération. L'entrée en relation est soumise à l'accord préalable de la Caisse de Crédit Mutuel. (2) Un mois d'assurance offert pour toute souscription d'un contrat Auto, Habitation, Santé, XL Prévoyance, Assurance des Accidents de la Vie, Réflexe Prévention Santé, doublé en cas d'adhésion simultanée à au moins trois contrats. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 1 974 211 680 euros, 34 rue du Wacken 67 913 Strasbourg Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr pour les entreprises suivantes : ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. régies par les codes des assurances, contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudenciel 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09. ACM IARD - S.A. au capital de 166 819 520 euros - RCS Strasbourg 352 406 748 • ACM Vie - S.A. au capital de 166 819 520 euros - RCS Strasbourg 332 377 597. Sièges sociaux - 34, rue du Wacken - 67000 Strasbourg. Adresse postale : 63, Chemin Antoine Pardon - 69814 Tassin Cedex • MTRL - Mutuelle Nationale régie par le livre II du Code de la Mutualité, N° immatriculation 777 345 067. Siège social : 126-128, rue Pierre Corneille 69003 Lyon. Adresse postale : 63, Chemin Antoine Pardon - 69814 Tassin Cedex.

▪ Sommaire

DOSSIER
p. 15
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011



ACTUALITÉS

- p. 06 Journée du Handicap mental
Fonds d'innovation
Projet de vie
Fête d'été
- p. 08 Formation sur l'autisme
L'argent au quotidien
Agenda 2011

ACTION ASSOCIATIVE

- p. 11 JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE
Comment s'accueillir et s'enrichir mutuellement au sein de l'Association ?
- p. 12 51^e CONGRÈS DE L'Unapei
Discours de Christel Prado, Présidente de l'Unapei

Temps fort dans la vie de l'Adapei du Rhône, l'Assemblée Générale annuelle 2011 s'est tenue lundi 6 juin 2011 à l'Atrium de Tassin-La-Demi-Lune. Les adhérents ont pu assister à la passation de la Présidence de l'Adapei du Rhône de Henri P. CLERC vers Marie-Laurence MADIGNIER.

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 24 INNOVATION
Média et handicap
- p. 25 GRANDIR
Kim Kallström, le joueur de l'Olympique Lyonnais prend une initiative de parrainage unique
- p. 26 INAUGURATION
ESAT Jacques Chavent
IME Perce-Neige
- p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
IME, l'Oiseau Blanc se met en RÉSO
- p. 30 Foyer de vie, La Platière
FAM, Les Tournesols
- p. 32 DU CÔTÉ DES ESAT
Activités de pointe

VOS DROITS

- p. 34 Le défenseur des droits
Conférence nationale sur le handicap

CARNET FAMILIAL

- p. 36

REPÈRES FINANCIERS

- p. 37

le bulletin

Journal trimestriel n°225
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
2^e trimestre 2011

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique. Décret du 30 août 1963)

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 - 69447 LYON CEDEX 03
Tél. : 04 72 76 08 88
www.Adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence MADIGNIER

Réalisation et conception graphique : Unité Mobile

Tirage : 2 300 exemplaires
Dépôt légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689

PERRIER TP
 TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - ROUTES
 VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS - CARRIÈRES
 UNITÉS MOBILES DE FABRICATION DE GRANULATS
 TRANSPORTS - LOCATION D'ENGINS
 13, route de Lyon - B.P. 164 - 69802 Saint-Priest Cedex
 Tél. 04 78 20 80 32 - Fax 04 78 21 91 11

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE MENUISERIE

 32, rue de l'avenir 69 740 GENAS
 Tél. 04 78 26 65 05 - Fax. 04 75 26 47 65

Serrurerie **Bernard BOTTAZZI**
 Ferronnerie
 29, rue de la Sarra - 69600 Oullins
 Tél. 04 72 32 20 61
 Fax : 04 72 16 02 04

REVÊTEMENTS MURS - SOLS - ESCALIERS
 Marbres - Pierres - Carrelages
SARL Louis FONTAINE
 Rue Jules Ferry - Z.I. 01480 JASSANS-RIOTTIER Tél. : 04 74 60 98 01 - Fax : 04 74 60 87 07 - sarl-fontaine@wanadoo.fr

Aurilis Assortimentier
 Automobile
 2, av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
 Tél. 04 72 59 21 21 - Fax : 04 72 59 00 00

L'ARFRIPS bouge !!
 Association Régionale pour le formation, la Recherche
 en l'innovation en Pratiques sociales
 À partir du 30 août 2010
 Les sites de l'ARFRIPS se regroupent.
 Notre nouvelle adresse unique sera :
10, impasse Pierre Baizet 69009 LYON
 04 78 69 90 90 / www.arfrips.fr

• Édito

Construisons l'avenir ensemble

“Passer de nos combats individuels à une solidarité collective”



Comité action associative, associations affiliées, journée des bénévoles, assemblée générale... les occasions n'ont pas manqué ces derniers mois pour manifester avec force le souffle de l'Action Associative, de l'attente des familles et des adhérents, bousculer nos routines et propulser cette vie associative en priorité de notre projet d'orientation pour trois ans.

Mais ce projet exprime aussi notre volonté d'activer notre entourage, chacun d'entre nous, chacun d'entre vous, pour porter ensemble cette ambition pour notre société, cette ambition d'une association de parents et d'amis, avec les nombreux professionnels, pour passer de nos combats individuels à une solidarité collective. Pour cela nous devons favoriser toutes les initiatives, susciter de nouveaux adhérents et bénévoles, collaborer entre adhérents et professionnels pour de nouveaux projets.

CE PROJET A DÉFINI SES PRIORITÉS :

- > Donner à la personne handicapée la première place au sein de nos organisations et dans la qualité de l'accueil que nous lui réservons.
- > Soutenir les familles dans les moments cruciaux de leurs parcours.
- > Vivifier la vie associative sur tous nos territoires de vie et d'accueil.

Construisons l'avenir ensemble

Le relais a été passé, une nouvelle équipe s'en est saisi et ne manquera pas de mobiliser toutes les énergies et les compétences pour progresser sur ce chemin.

Il s'inscrit dans une certaine continuité, comme le relais qu'a souhaité me passer Henri Clerc au terme de 11 années de présidence de notre Association et d'un an de transition et de préparation. Il a su accompagner sa croissance et souligner en toute occasion l'importance à donner à nos enfants handicapés, dans toutes les dimensions de leur vie, à ceux qui restent encore en marge des solutions acceptables et aux familles en proie aux difficultés des parcours. Qu'il me soit permis de le remercier ici de tout cœur pour son action persévérante à leur service.

Marie-Laurence MADIGNIER
 Présidente de l'Adapei du Rhône

Intermarché SUPER




AMPLEPLUIS Route de Roanne Tél. 04.74.89.25.28	DÉCINES-CHARPIEU Place de la Mairie Tél. 04.78.49.27.15
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE Lieu-dit « Près de la cloche » Tél. 04.74.06.45.85	MEYZIEU 80, rue Joseph Desbois Tél. 04.78.04.10.70
BOURG DE THIZY Route de Roanne - C.D. 504 Tél. 04.74.64.14.10	OULLINS 141, boulevard Emile Zola Té. 04 78 51 35 74

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Une restauration qui participe au projet d'établissement

Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Direction Régionale Rhône-Alpes
 132 cours Charlemagne - 69002 LYON
 Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21
www.restalliance.fr - restalliance@restalliance.fr

RESTALLIANCE
 RESTAURATION HÔTELLERIE

Pour vos déplacements et voyages..



Agence Décines
 124 av Jean Jaurès
 69150 Décines
 04 78 49 08 00

Agence Genas
 36 rue République
 69740 Genas
 04 72 79 39 20

www.berthelet.fr
individuels@berthelet.fr

RETROUVEZ NOS AGENCES:
 AMBERIEU EN BUGEY ■ PONT DE CHERUY ■ LAGNIEU



JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL 2011

→ SAMEDI 8 OCTOBRE 2011 - LYON 2^e

Place de la République, entre 13 h et 18 h

Opération d'information et de sensibilisation auprès du grand public.

Au programme

Présentation des Associations du département accueillant des Personnes Handicapées Mentales, leur rôle, leur mission, leur engagement...

Sésame Autisme, Education et Joie, Le Bocage, PEEP 69, Œuvre de Saint-Léonard, l'OVE, Communauté de L'Arche, L'AMPH, l'ALGED, l'ADSEA, l'AGIVR, Association La Roche et bien entendu l'Adapei du Rhône. Nous renouvelons cette année une présentation sous forme de stands :

- Accueil / Information / Exposition

Des animations, toujours plus surprenantes

Nous ne souhaitons pas à ce jour vous dévoiler nos choix d'animations de rue et scéniques afin de créer la surprise, l'étonnement... Sachez cependant que nous cherchons toujours à animer cette journée de manière très conviviale et festive, afin de réunir le plus grand nombre autour de notre préoccupation commune ! Lâcher de ballons à 17 h

Pourquoi nous mobiliser ?

- Nous faire connaître ;
- Faire connaître les spécificités du handicap mental ;
- Exprimer nos besoins et défendre nos positions.

Organisée par l'Adapei du Rhône et les Associations du collectif HANDICAP 69, engagées dans l'accueil des Personnes Handicapées Mentales.

LA FÊTE D'ÉTÉ RÉUSSIE !



Cette année on a commandé le soleil dans le ciel... et tout le monde est heureux de profiter de cette belle journée !

Pari réussi pour la nouvelle équipe qui reprend le flambeau avec l'aide des anciens bénévoles.

Après un bon repas, tout le monde se presse autour du stand "calendrier" pour choisir sa date préférée et découvrir le lot qui se cache derrière... Puis petit tour à l'ombre de l'allée, où stands maquillage, farfouille "bric broc", jeux d'adresse, pêche à la ligne, jeu d'eau nous promettent de bonne partie de rigolade.

Pour les plus courageux, la sono résonne aux sons des "Black Eyed Peas" et même

si le soleil chauffe, personne ne perd son énergie ! Et petits et grands de se lancer dans une longue chenille guidée par "Madame Clown", tellement endiablée que tous réclament une nouvelle fois la chanson pour continuer la fête...

Après tout ça, le rafraîchissement s'impose à la buvette et on se laisse aussi tenter par une douceur "gâteau maison et crêpe au beurre salé fait par une Bretonne", un vrai régal ! Et pour les plus affamés frites, saucisses et merguez grillent sur le barbecue.

Pour éliminer toutes les calories, nous voilà tous repartis au stand "cirque" où l'adresse s'impose... et pour les artistes "atelier peinture" pour laisser libre cours à leur imagination sur la toile.

16h45, remise des coupes et des cadeaux aux gagnants du "tournoi de pétanque" sans oublier tous les participants qui repartent avec une casquette !

18h00, la fête se termine et on se donne rendez-vous pour la choucroute en octobre ! Merci à Mme N GUYEN Directrice de l'établissement pour son accueil chaleureux, car tout le monde repart avec un vrai "Bouquet de bonheur au cœur".

L'équipe de la commission d'animations festives.

FICHE "PROJET DE VIE"

Un groupe de parents a été créé pour vous aider à la remplir. Elle est si importante lorsque vous déposez un dossier à la MDPH ou à la MDR.

Ils vous accueillent sur rendez-vous au Siège de l'Adapei du Rhône 75, Cours Albert Thomas - 69003 LYON - Renseignements auprès de Christine Deal Tél. : 0472760888

FONDS D'INNOVATION Appel à projets !

Les projets pour le fonds d'innovation 2011, sont à déposer au siège de l'Adapei avant le 30 Novembre 2011. Laissez libre cours à votre imagination et soyez inventifs ! Cet appel est ouvert :

- à tous les services des établissements.
- à toutes les commissions.
- à tout adhérent ou groupe d'adhérent.

COLLOQUE

FORMATION SUR L'AUTISME

→ 6 ET 7 OCTOBRE 2011 - LYON



Une formation organisée par l'adapei du Rhône à destination des familles et des professionnels.

Plus d'informations :
secretariat-lestourmesols@adapeidurhone.fr
Tél. : 04 72 48 08 70

COLLOQUE

L'ARGENT AU QUOTIDIEN, Un chemin vers l'autonomie

→ 26 MAI 2011 - LYON

Ce colloque organisé conjointement par l'UNAFAM et l'Adapei du Rhône avec le soutien de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes a été animé par Claude VOLKMAR, Directeur du CREA I le jeudi 26 mai dernier dans la salle de conférence de la Caisse d'Épargne à Lyon.

Claude VOLKMAR rappelle que l'argent est au cœur de la société ; chaque rapport à l'argent est personnel et intime ; l'argent est un moyen pour accompagner le Projet de Vie de la personne handicapée et

l'apprentissage de son mode d'utilisation peut soutenir son projet éducatif. Plusieurs témoignages sont exposés : un parent de l'UNAFAM, une personne retraitée d'ESAT, une directrice de SAVS, une conseillère de l'ATMP. Chacun exprime sa relation à l'argent ; de nombreuses questions sont posées. Merci à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes qui a permis d'organiser ce colloque et ainsi aborder un sujet toujours un peu "tabou".

AGENDA 2011

→ JEUDI 6, VENDREDI 7 OCTOBRE

Colloque Autisme à Lyon

→ SAMEDI 19 NOVEMBRE

Journée Régionale de l'URAPEI

→ SAMEDI 8 OCTOBRE

Journée Handicap Mental à Lyon

→ MERCREDI 30 NOVEMBRE

Journée Nationale du Handicap

→ Retrouvez l'agenda sur : www.adapeidurhone.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



→ CARTE DE STATIONNEMENT

Toute personne... atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements, peut recevoir une carte de stationnement pour personnes handicapées. Cette carte est délivrée par le Préfet conformément à l'avis du médecin chargé de l'instruction de la demande.

Code Action Sociale et des Familles : art L241-3-2.

→ OUVERTURE D'UN COMPTE DE DÉPÔT

Toute personne physique ou morale domiciliée en France, dépourvue d'un compte de dépôt, a droit à l'ouverture d'un tel compte dans l'établissement de son choix.

Code monétaire et financier : art L312-1.

→ ALLOCATION AAH

Le montant mensuel de l'Allocation aux Adultes Handicapés AAH sera porté à 743,62€ le 1^{er} Septembre 2011.

Décret 2011-658 du 10 Juin 2011.

→ LES AXES PRIORITAIRES DE LA HALDE :

Le collège de la HALDE recommande quatre axes d'actions prioritaires :

- La mise en accessibilité, avant l'échéance de 2015, de l'ensemble des établissements scolaires et d'enseignement publics ou privés sous contrat
- La mise en place effective des moyens financiers et humains visant à permettre la scolarisation en milieu ordinaire des élèves handicapés
- Le renforcement de la coordination des différents acteurs qui interviennent dans l'éducation des enfants et adolescents handicapés : MDPH, Conseil Général, ARS, etc.
- La mise en œuvre de moyens adaptés pour rendre effectif le droit à l'éducation des enfants accueillis en établissements et médico-sociaux et en établissements de santé.

Délibération HALDE 2011-119 du 18 Avril 2011

domino assist'm
 intérim & recrutement
 INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
 et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
 des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
 infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
 assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

**FORESTIER - PARET
 Assurances**

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69

appel à 0,15 € TTC/mn

L'orthopédie sur mesure, depuis 1935.... FABRICANT - GRAND/PETIT APPAREILLAGE



ORTHOPEDIE - PROTHESE

125 rue Bataille 69008 LYON

www.lecante.com



125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 78 60 35 16 / Fax: 04 78 60 28 81

Email: contact@orthodiffusion.fr



Applications 3D pour l'appareillage orthopédique
 www.orten.fr

125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 72 61 17 27 / Fax: 04 72 61 17 47

Email: contact@orten.fr

- LECANTE**
 125 rue Bataille - 69008 LYON
 Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87
- LECANTE**
 56 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT ETIENNE
 Tél: 04 77 57 62 64 / Fax: 04 77 80 82 39
- LECANTE**
 106 quai de la Rize - 73000 CHAMBERY
 Allée de la Mandallaz - 74370 METZ TESSY - ANNECY
 Tél: 04 79 85 71 21 / Fax: 03 85 42 94 87
- LECANTE**
 105 rue de l'ARC - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
 Tél: 06 15 70 84 96 / Fax: 09 54 84 84 32
- LECANTE LEBRE**
 42 rue Dabray - 06000 NICE
 Tél: 04 93 88 87 50 / Fax: 04 93 82 52 97
- LECANTE ORTHO-SUD**
 26 boulevard Saint Marcel - 13008 MARSEILLE
 Tél: 04 91 79 32 44 / Fax: 04 91 25 41 50
- LECANTE NOVELLI**
 6-8 bis rue de Reims - 75013 PARIS
 Tél: 01 45 83 76 50 / Fax: 01 45 86 69 87
- LECANTE**
 4 rue d'Alembert - 76140 LE PETIT QUEVILLY - ROUEN
 Tél / Fax: 02 32 11 74 51
- LECANTE HANDVIE**
 27 avenue d'Orvilliers - 03000 MOULINS
 86 avenue de la République 63000 CLERMONT-FERRAND
 Tél: 04 70 46 85 46 / Fax: 04 70 44 80 63
- LECANTE ORTHONORD**
 14 rue du Four à Chaux - 59000 LILLE
 Tél: 03 20 52 87 08 / Fax: 03 20 52 83 51
- LECANTE AZUR ORTHOPEDIE**
 Quartier le Beau Vêze - 83320 CARQUEIRANNE
 Tél: 04 94 48 28 92 / Fax: 04 94 31 64 85

BIBLIOTHÈQUE

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Nous vous rappelons que le centre de documentation vous accueille les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, ainsi que sur rendez-vous.

Pour toutes informations : tél. : 04 72 76 08 88. N'hésitez pas à nous rendre visite !



AU NOM DE LA FRAGILITÉ

Charles Gardou

Recueil de différents témoignages d'écrivains et personnes célèbres qui ont accepté de s'exprimer sur le handicap, qu'il soit physique, sensoriel ou mental. Un ouvrage très touchant et émouvant.



DE L'INSTITUTION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Georges Bonnefond

Ouvrage de synthèse complet où l'auteur présente de manière claire les itinéraires possibles pour les jeunes déficients intellectuels, avec toutes les possibilités qui s'offrent à eux en matière d'insertion dans le monde du travail. Il évoque aussi de façon précise toute la législation qui encadre ces dispositifs.



LE PERMIS DE SE CONDUIRE EN PAYS AUTISTE

Docteur Jacques Constant

DVD. Pour savoir accompagner une personne autiste vers plus d'autonomie. Le docteur Jacques CONSTANT est une référence en matière d'autisme et intervient personnellement dans les établissements qui accueillent des personnes autistes pour des formations. Il nous révèle des pistes concrètes, des outils précieux et efficaces, pour comprendre et aider ces personnes.



VIVRE AVEC LE HANDICAP AU QUOTIDIEN

Bernadette Soulier

Ce livre concerne tous les handicapés. Il donne des idées pratiques et des astuces pour trouver des solutions concrètes pour un bon accompagnement des personnes ayant un ou plusieurs handicaps.

NOUS AVONS NOTÉ



→ **LE HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE HCSP** recommande l'élaboration d'un quatrième plan de lutte contre la douleur pour donner un nouveau souffle aux actions entreprises et s'assurer de la poursuite de l'engagement des pouvoirs publics. Dans son rapport d'évaluation du plan « douleur » 2006-2010, il estime que, même passé à côté de son objectif d'amélioration de la prise en charge, ce plan a permis aux professionnels d'être moins fatalistes face à la douleur et plus attentifs. Selon lui, le prochain plan devra consolider et approfondir les avancées des plans précédents.

→ Chaque année, **LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPÉES** présente un rapport qui analyse la situation des personnes handicapées et de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. Il comporte des propositions pour faire progresser la politique du handicap. Il est également chargé d'établir chaque année, notamment à partir des travaux des CDCPH (départementaux) un état des lieux de la situation matérielle, financière et morale des personnes handicapées. Ce rapport est consultable sur internet.

→ **L'INVENTAIRE DU MILIEU PROTÉGÉ** en France donne les résultats ci-dessous :

- 1 345 ESAT employant 117 211 travailleurs handicapés
- 649 Entreprises Adaptées employant 33 157 travailleurs handicapés.

→ **LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES** précisent au 31/12/2010 :

- AEEH : 162 460 bénéficiaires en France dont 4 016 dans le Rhône
- AAH : 853 165 bénéficiaires en France dont 20 970 dans le Rhône

→ **LE FONDS CMU** indique au 31/12/2010

- Bénéficiaires de la CMU : 2 310 000 bénéficiaires
- Bénéficiaires de la CMU-C : 4 321 225 bénéficiaires
- Bénéficiaires de l'ACS : 633 000 bénéficiaires d'une attestation de droit.



- Chauffage / Ventilation / Climatisation
- Plomberie Sanitaire
- Electricité
- S.S.I.



S.A.R.L. BERTO

VENTES - ACHATS
VÉHICULES ACCIDENTÉS

PIÈCES
TOUTES MARQUES
TOURISME - SPORT

DEMOLITION AUTOMOBILES

5, chemin de Chapoly - Z.I. des Sources
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 50 79 49 - Fax 04 78 86 06 65

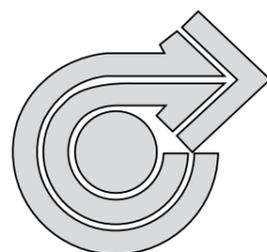
ATOL
LES OPTICIENS

BESSON OPTICIENS

76, rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. 04 78 23 49 09 - Fax 04 78 08 56 49

5-7, rue de la république - 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE
Tél. 04 72 08 89 49 - Fax 04 72 08 94 88

2^e paire solaire offerte même en verres progressifs



ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES, PARENTS DE JEUNES ENFANTS

Comment s'accueillir et s'enrichir mutuellement au sein de l'Association ?

La thématique retenue pour cette Journée de l'Action Associative a traduit une volonté forte de notre Association de mettre en valeur une réciprocité dans les liens que tissent les familles entre Elles et avec Nous. Ainsi nous avons envoyé plus de 900 invitations incluant à la fois les bénévoles, mais aussi l'ensemble des Parents des CAMPS, SESSAD, IME et IMPro, les nouveaux adhérents 2010-2011 et les représentants des familles élus dans les CVS de nos Etablissements.



Nous avons souhaité faire un lien entre cette Journée et les travaux en cours sur l'Action Familiale qui visent à élaborer un plan d'actions à partir de la définition d'objectifs par une intervention d'Elisabeth Dusol et l'organisation de trois ateliers.

INTERVENTION D'ELISABETH DUSOL

S'agissant d'abord de connaître plus précisément les attentes des Parents de jeunes enfants et des nouveaux adhérents et le comment s'y prendre, nous avons, sur les conseils de Benoît Tesse, invité Elisabeth Dusol, Secrétaire Adjoint à l'Unapei, et Présidente des Papillons Blancs de Lille. C'est ainsi que E. Dusol nous a parlé de l'histoire et du fonctionnement d'un Service « petite enfance » créé à Lille dès 1996, et a surtout partagé/échangé sur son expérience : prendre le temps d'écouter, ne jamais harponner un nouveau parent, laisser le choix du moment de l'engagement, être toujours en éveil sur des idées nouvelles exprimées et ne pas penser pour eux, avoir conscience du besoin d'actions concrètes car, pour la plupart, la gestion n'est pas leur tasse de thé, organiser des formations,

penser à mettre du lien avec les générations d'anciens parents, s'organiser pour que dès qu'un parent téléphone, le relais avec prise de contact puisse être immédiat, associé à un suivi, avoir conscience que rien n'est possible sans la bonne volonté de chacun, professionnels comme parents. Encore merci pour son intervention dynamique, son enthousiasme, et les encouragements qu'elle a su transmettre à l'Assemblée présente au travers de ses exemples et de la présentation d'un petit film...

PARTICIPATION AUX ATELIERS

Des accompagnateurs de qualité ont gardé les enfants pour permettre à leurs parents et aux autres participants de se répartir en 3 ateliers animés respectivement par Nathalie Raynaud/Elisabeth Dusol, Renée Mériaux et Henri Clerc. Une association de parents, pourquoi ? Comment accueillir et accompagner les familles... Se rencontrer, Échanger, Construire un réseau... Les rapporteurs de ces ateliers, Benoît Tesse, Catherine Morey et Arlette Soulier, ont su relater les échanges parfois vifs mais très constructifs sur les constats, la perception

des difficultés d'organisation lorsque que l'on a un enfant en situation de handicap, sur les propositions/préconisations, une vraie mine de renseignements pour que notre Association soit plus proche des familles, et que ces dernières découvrent la richesse d'un réseau associatif, la force de l'union face à l'isolement, ce qu'est s'entraider dans un esprit de partage et d'écoute, une dynamique dans le droit fil de l'Unapei, notre Union Nationale, qui avait pour thème de son Congrès, le 19 juin dernier « la vie quotidienne avec son enfant handicapé mental »

Accueillis par Bruno Dandoy et son équipe à l'ESAT Jacques Chavent, nous avons terminé cette sympathique Journée de l'Action Associative en partageant le temps du repas en leur restaurant « L'INSTANT », un grand merci à eux.

En conclusion, nous souhaiterions que 2012 nous offre l'occasion d'accueillir, en nombre, les Parents de jeunes enfants car nous avons besoin de la mobilisation de tous pour continuer notre action en faveur des personnes handicapées mentales.

Renée Mériaux
Vice Présidente à l'Action Associative



Elisabeth Dusol

► 51^E CONGRÈS DE L'UNAPEI - BESANÇON - 18 JUIN 2011

D'UN COMBAT SOLITAIRE À UNE ACTION SOLIDAIRE

par Christel PRADO présidente de l'Unapei

À l'attention de Roselyne Bachelot,
Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociales

C'est avec beaucoup d'émotion que l'Unapei vous accueille, Madame la Ministre, lors de ce 51^e congrès. Une émotion à la hauteur du travail de persuasion que vous avez pu fournir durant ces huit mois pour convaincre que la vie d'une personne handicapée est bien l'affaire de tous et pas uniquement celle du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale.

En 51 ans d'existence, notre Mouvement a dû et su aussi convaincre. Convaincre les parents de passer de leur combat solitaire à une action solidaire.

Mais en 2011, Madame la Ministre, la vie quotidienne avec un enfant handicapé mental demeure un parcours du combattant. Il commence par l'isolement des familles face à l'annonce du handicap.

L'éducation, la scolarisation et d'une manière plus générale, l'accès à la vie de la cité des personnes handicapées doivent enfin devenir une réalité.

Vous avez déjà permis, Madame la Ministre, de faire adopter des mesures. J'entends parler de petites mesures. Oui. Pour certaines. Des mesures qui vont tout simplement permettre, si elles sont appliquées, d'ôter les cailloux dans les chaussures qui empêchaient à cette loi du 11 février 2005 de produire tous les effets, que nous, représentants des personnes et des familles, attendons impatiemment. J'ai la faiblesse de penser que, lorsque des enjeux et des objectifs sont bien compris, les solutions sont plus faciles à trouver.

En quelques mois, Madame la Ministre, vous avez répondu à 2 de nos attentes : un amendement porté par votre suppléant à l'Assemblée nationale va bientôt permettre aux jeunes accueillis dans les Instituts Médico-professionnels d'apprendre leur futur métier sur des machines-outils. Il y a 4 ans, lors de notre congrès, Régis DEVOLDERE faisait cette demande auprès de

l'un de vos prédécesseurs... Enfin, Nous y sommes presque. Alors que le président de la République annonçait un débat sur la dépendance circonscrit aux seules personnes âgées, vous avez su convaincre qu'il fallait l'élargir à 3 problèmes connexes : le vieillissement des personnes handicapées, les aidants et l'accessibilité.

Le sort de ces 30 000 personnes handicapées mentales vieillissantes accompagnées dans le seul réseau Unapei nous préoccupe. L'Unapei a alerté les pouvoirs publics et fait des propositions concrètes depuis de nombreuses années. Nous les avons réitérées lors de notre participation à l'écriture du rapport sur la dépendance que vous avez demandé. Ces solutions nécessitent des financements. Madame la Ministre, allez-vous enfin dégager les moyens nécessaires ? Ou allez-vous sacrifier leurs vieux jours sur l'autel de la rigueur budgétaire ? Si vous engagez une politique volontariste pour les personnes handicapées mentales vieillissantes, vous pourrez compter sur nous.

LES AIDANTS. Vous les avez devant vous. Ils sont aidants depuis le premier jour de la vie de leur enfant et ils le seront tant que le souffle de la vie les animera pour peu aussi qu'on les aide un peu. Non seulement ils accompagnent leurs enfants tout au long de la vie, mais en plus ils s'engagent au-delà de leur destin personnel dans une action solidaire qui donne à la France un visage humain et dynamique. Et pourtant, ces aidants sacrifient leur santé, leurs revenus et leur retraite et souvent au-delà du raisonnable... Le débat qui s'est engagé sur le sujet n'apporte pas de réponse satisfaisante. **L'Unapei apportera sa contribution en faisant des propositions qui nourriront les débats de la campagne présidentielle.**

L'ACCESSIBILITÉ. L'ensemble des associations fédérées à l'Unapei travaille au plus près des instances décisionnelles pour expliquer ce que cette notion recouvre pour les personnes handicapées mentales.

En matière d'accès à l'information, les personnes handicapées mentales ne sont pas les seuls citoyens présentant des problèmes de

compréhension. La démarche que nous proposons et les outils que nous avons élaborés peuvent permettre à tous d'accéder plus facilement à l'information et, de ce fait, d'être un acteur de sa décision. L'Unapei demande que tous les supports d'information prennent en compte l'accessibilité intellectuelle et que tous les documents administratifs à l'attention du public soient transcrits en Facile à Lire et à Comprendre, évitant ainsi des médiations inutiles.

Nous devons saluer aussi les propositions faites en matière de scolarisation et d'éducation. Plus qu'une inscription dans les programmes scolaires d'éducation civique, la journée du 3 décembre, même si elle se situe malencontreusement un samedi en 2011, consacrée à la sensibilisation des élèves aux problématiques que vivent nos concitoyens handicapés va constituer le socle d'une compréhension de la nouvelle génération.

Deux grands points d'interrogation cependant. Deux grands vides abyssaux. Il s'agit de la place de nos associations dans la nouvelle gouvernance de l'organisation de la santé et des financements de la compensation qu'elle soit individuelle ou collective.

Que ce soit au sein de la Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie, au sein des Agences Régionales de Santé, au sein des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, le spectre du « décideur-payeur » hante les esprits de ceux qui détiennent les cordons de la bourse. C'est une logique qui n'est pas digne d'une démocratie où le règne de l'argent ne doit pas présider aux choix sociétaux. Il n'y a que l'audace, la vision, l'alliance entre les forces vives d'un pays, qui puissent servir le destin des plus vulnérables d'entre eux, et au total, qui puissent servir à tous.

L'Unapei demande que le modèle de gouvernance de la CNSA soit conforté. Elle demande que la contribution des associations au sein des ARS ne soit pas un exercice de démocratie sanitaire fictif mais une réelle co-analyse des réalités des territoires et une réelle participation à la construction des objectifs. Madame la Ministre, les appels à projets ne

peuvent répondre qu'à une vision étriquée et comptable qui ne ressemble en rien à une politique d'aménagement du territoire. Comme nous avons coutume de le dire, le Médico-Social est un élément dynamique et qui doit être suffisamment plastique pour répondre aux enjeux que sont la vie des personnes handicapées mentales et de leur famille. Le Médico-Social ne peut pas être enfermé dans des logiques sanitaires de taux de prévalence, de flux de patients, de procédures. Nos vies ne sont pas, en effet, faites de rationalité et nous devons tout faire pour préserver la richesse de la diversité et lutter contre le dogme normatif qui emprisonne l'individu et la société dans laquelle il vit. L'Unapei demande que la place des associations au sein des MDPH reste utile. Nous détenons l'expertise des besoins des personnes déficientes intellectuelles. Aujourd'hui, les conseils généraux exercent leur toute puissance en ce qui concerne l'attribution de la Prestation Compensation Handicap. Hier, l'État souhaitait faire de même pour l'Allocation Adulte Handicapé. Et j'entendais le ministre de l'Éducation nationale revendiquer la même chose pour les attributions d'AVS en début d'année.

QUI DOIT TAPER DU POING SUR LA TABLE ? Qui doit exiger une compensation à la hauteur des besoins ? Ce sont les personnes handicapées elles-mêmes et leurs familles au travers de la représentation que nous exerçons en leur nom. Comment ne pas être révolté lorsqu'on propose comme seule solution 6 heures maximales d'aide humaine journalière pour un enfant qui nécessite des soins et une attention permanente ?

La compensation, puisque nous y sommes, est de deux natures : individuelle et collective. Individuelle, par la PCH. Mais il y a aussi la compensation collective, celle que nous avons décidé de porter haut, nous, Unapei, au travers des 600 associations affiliées, des 3 000 établissements et services qu'elles gèrent et des 75 000 professionnels qu'elles emploient.

NOUS SOMMES PLUS QU'INQUIETS. La circulaire budgétaire de cette année est dramatique. Elle ne couvre pas l'augmentation des dépenses de fonctionnement et va nous contraindre à déqualifier des postes, c'est-à-dire à perdre en qualité d'accompagnement. Comment pouvons-nous nous y soumettre, nous, parents et amis employeurs, mais surtout garants du bien vivre et du bien-être des personnes handicapées mentales, pour beaucoup, nos enfants, accueillis dans ces établissements.

Le plan pluriannuel de création de places semble financé pour partie grâce aux économies de fonctionnement infligées aux places déjà créées.

Cette politique mène au désastre : la per-

sonne est niée, sa citoyenneté bafouée, sa dignité méprisée pour servir une vision économique qui n'a jamais pu remplacer aucun idéal politique.

Vous le voyez, nous avons fait de grandes choses ensemble et le diable se niche dans la mise en œuvre. C'est pourquoi, vous pouvez compter sur notre mobilisation intacte pour accompagner les mesures annoncées lors de la Conférence Nationale du Handicap, sur notre vigilance accrue que le Président de la République a osé qualifier « d'insatisfaction structurelle ». Nous veillerons à leur mise en œuvre pleine et entière, pour que les outils que nous avons construits pour le bien-être de nos enfants ne soient pas soumis à un démantèlement injustifié, par manque de moyens.

Aujourd'hui, près de 200 parents de jeunes enfants sont présents ainsi que plus d'un millier des représentants de nos associations. Ils attendent des réponses concrètes à leurs attentes légitimes : construire une société enfin accessible pour les personnes handicapées mentales.

Extrait du discours de Christel Prado,
lors du congrès du 51^e de l'UNAPEI.



Témoignages de Parents

Notre Présidente s'est adressée aux ministres avec son cœur, sans s'embarasser des convenances politiques. Ma femme et moi-même avons participé à plusieurs ateliers : l'atelier qui traitait des problèmes de scolarisation, a mis en évidence le manque de compréhension du rôle de la MDPH, de l'inspection académique et de tous les autres services permettant une décision pour un AVS par exemple. Les conséquences peuvent être lourdes : une rentrée des classes ratée ou reportée. Notre association devrait accompagner ces

parents un peu perdus. Le besoin de souffler et de trouver du temps de repos physique et psychologique était le sujet d'un autre atelier et le même désespoir était palpable auprès de parents qui au quotidien s'occupent de leur enfant handicapé, et qui rêvent juste d'un peu de temps pour se retrouver seul ou en couple. Oui, la fatigue psychologique était bien présente dans tous les ateliers, et le fait d'en parler, de savoir que nous ne sommes pas seuls, a fait beaucoup de bien à bon nombre d'entre nous.

Stéphane JACCON, Administrateur

Après les discours de Christel Prado qui étaient le reflet de notre vécu et de nos attentes dans notre rôle de parents ; plusieurs ateliers ont été proposés. De l'annonce du handicap au parcours éducatif, des adolescents comme les autres, l'après-école et bien sûr l'accompagnement pour être moins seul et le rôle de l'association. Les parents ont besoin d'être rassurés sur le projet de vie de leur enfant, d'échanger entre « experts » en expérience. Il est important de ne pas se sentir isolé. Nous nous sentons souvent bien seuls face aux démarches administratives et aux lenteurs de l'administration.

L'IME fait souvent « peur » aux jeunes parents, ils ne souhaitent pas sortir leurs enfants du milieu ordinaire et ne pas « couper » l'enfant en situation de handicap de la fratrie. Il est donc nécessaire d'ouvrir les IME au milieu ordinaire ; il faut mener des actions de sensibilisation pour expliquer la différence et espérer une collaboration entre l'éducation Nationale et l'IME. En conclusion, les parents attendent des formations, un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les aider à trouver des solutions auprès de l'association.

Nathalie Reynaud

À l'attention de Marie-Anne Montchamp,
Secrétaire d'État aux Solidarités

Nous avons l'honneur de vous accueillir ce matin en ouverture des travaux de notre congrès 2011. Notre Mouvement a fêté ses 50 ans l'an passé. C'est un âge où beaucoup souhaitent masquer leurs rides. Mais l'Unapei arbore une cinquantaine bien assumée. Les 200 parents de jeunes enfants qui sont venus tout spécialement échanger avec nous ce jour témoignent de l'éternelle jeunesse de notre engagement.

Comme je vous le disais lors d'un de nos rendez-vous, je suis toujours navrée de devoir prêcher des convaincus. Je sais que vous l'êtes et que vous allez relayer notre implacable impatience. Mais 50 ans, Madame la Ministre, n'est-ce pas l'âge mûr, celui où l'artifice n'est plus de mise, celui où on peut tout se permettre parce qu'on n'a plus rien à perdre, ou si peu.

Notre société bouge. Si elle bouge dans sa conception de la place des personnes handicapées, c'est parce que l'Unapei a réussi à montrer que les personnes handicapées mentales étaient des citoyens à part entière. Des citoyens encore trop peu visibles certes, mais dont la singularité de la différence et la richesse de leur être peut apporter beaucoup à une société en quête de sens. Les ateliers de ce matin vont entamer un dialogue sur des thématiques concernant les jeunes enfants et leurs parents.

Je voudrais pouvoir crier, Madame la Ministre, crier avec tous ces parents que l'exclusion sociale dans laquelle nous confine la naissance d'un enfant handicapé mental n'est qu'injustice. Injustice incompréhensible pour ces enfants de la République que nous sommes et dont l'école nous a enseigné l'Égalité. Nous avons tous travaillé dur en y croyant. La naissance de notre enfant nous contraint à enterrer les atouts que nous avions durement acquis et qui sont utiles au dynamisme de notre pays. Et pourtant, nous ne sommes pas des parents en souffrance. Pourquoi l'annonce est-elle une étape cruelle ? Non pas parce que l'enfant que nous tenons dans nos bras n'est pas celui qui était attendu. Aucun enfant ne correspond à l'enfant fantasmé. L'annonce est

une étape doublement cruelle parce qu'elle ne correspond pas à l'annonce du handicap mais à l'annonce d'une amputation sociale pour la famille et celle d'une mort sociale pour son enfant. Aujourd'hui, et malgré notre investissement sans faille dans la construction de réponses aux familles, le mot handicap est annonciateur d'une vie marginale et difficile. Pas une tranche de vie. Toute la vie.

Lors de l'inauguration hier de la Maison du Parc, ici, à Besançon, certains m'ont fait remarquer en aparté combien notre vocabulaire à propos du milieu ordinaire les mettait mal à l'aise. Je comprends. Nous nous ressemblons tellement. Hommes ou Femmes, Actifs ou Non, Parents. Et pourtant. Le moindre détail de la vie quotidienne devient source d'incertitudes : les courses au supermarché, le coiffeur, le resto, le ciné, le concert. Alors que dire des grands moments initiatiques de la vie des familles et de leur enfant : la crèche ou l'accueil chez l'assistante maternelle, l'école, le centre de loisirs, les activités périscolaires, la cantine, le parcours d'orientation, la formation professionnelle, la recherche de stages, la conquête de plus d'autonomie sociale, l'adolescence, la vie affective des ados, et le passage dans un monde d'adultes.

Oui, il y a bien un monde ordinaire et le monde dans lequel nous a plongé la naissance de notre enfant handicapé. Alors quand le président de la République nous dit le 8 juin dernier que c'est une richesse d'être parent d'enfant handicapé, nous sommes tout à fait disposés à partager cette richesse et même à l'abandonner pour que la vie de nos enfants soit celle des autres enfants de la République.

Les mêmes droits, Madame la Ministre, nécessitent des moyens plus conséquents pour nos enfants à besoins spécifiques. C'est pour cela que nous continuons d'être exigeants et entreprenants.

La conférence nationale du handicap a permis d'entrevoir les pistes de réflexions qui vont être explorées durant les quelques mois restant avant les élections présidentielles. Mais où est le curseur ? Au-delà des 1000 emplois par an sur 3 ans pour les entreprises adaptées, au-delà de l'arrêt du recours aux contrats aidés pour les AVS, les annonces sont des pistes. Mais nous savons trop qu'il y a souvent un fossé entre les intentions et les moyens consentis pour leur mise en oeuvre. Les projets de loi de finances seront

votés à l'automne. Il est temps de se mettre concrètement au travail pour donner corps aux orientations de la CNH. Savez-vous que dans certaines académies, les enfants handicapés mentaux sont soumis à des tests de QI pour entrer en Ulis ? Si cela est nécessaire pour eux, alors pourquoi ne pas imposer un examen d'entrée en 6^e pour tous les autres élèves pour s'assurer qu'ils ont acquis la lecture, l'écriture et le calcul ? 13 000 enfants sans solution éducative, de nombreux enfants scolarisés à temps très partiel notamment en maternelle et en primaire.

La France a ratifié en 2010 la convention internationale des droits des personnes handicapées, et son protocole additionnel. Cette convention consacre l'inclusion de la personne handicapée dans la société. La loi du 11 février 2005 porte dans ces dispositions cette société inclusive mais elle peine à être mise en oeuvre. La crise ? Pas de chance. Deux lois majeures pour les personnes handicapées à 30 ans d'intervalle et deux crises qui surgissent juste derrière. Pas de chance. Mais il y a des choses qui ne coûtent rien. Un comité interministériel du handicap installé auprès du Premier Ministre depuis plus d'un an et jamais réuni par lui malgré les qualités de son secrétaire général. Un rapport qui doit être rendu par la France à l'ONU sur la mise en oeuvre de cette convention, et aucun travail de collaboration avec les associations pour organiser sa rédaction. Le comité d'entente a écrit au Premier Ministre en février pour lui proposer la participation du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes (CFHE). Aucune réponse à ce jour. Vous le savez aussi bien que nous, les décisions prises au niveau européen ont un réel impact, y compris sur les politiques sociales d'un pays membre. La France ne fait pas partie des meilleurs en ce qui concerne la politique du handicap. Je m'appuie sur des témoignages de parents qui ont préféré briguer des postes à l'étranger parce que dans le mois qui suit leur arrivée en Allemagne ou en Angleterre, leur enfant est à l'école, une école où les moyens sont adaptés à leurs besoins. Ici, cela fait 50 ans que nous frappons aux portes de l'école et qu'il nous faut encore prouver que les enfants polyhandicapés ou autistes ont aussi besoin d'une éducation.

Extrait du discours de Christel Prado



ASSEMBLÉE générale

6 JUIN 2011

à l'Atrium
de Tassin-la-Demi-Lune

Temps fort dans la vie de l'Adapei du Rhône, l'Assemblée Générale annuelle 2011 s'est tenue lundi 6 juin 2011 à l'Atrium de Tassin-La-Demi-Lune.

Les adhérents ont pu assister à la passation de la Présidence de l'Adapei du Rhône de Henri P. CLERC vers Marie-Laurence MADIGNIER.

Nous reviendrons bien entendu sur cet évènement dans ce dossier. Comme habituellement, parents et amis, auxquels s'étaient joints les Directeurs de Territoire, Directeurs et autres professionnels, ont assisté nombreux à cette assemblée générale. Entouré de Jean GUITTON, quittant la vice-présidence en charge du comité financier et du suivi de gestion, Bruno LE MAIRE, Secrétaire Général, de Renée MERIAUX, désormais vice-présidente à l'Action Associative et Prosper TEBOUL, Directeur Général, le Président Henri P. CLERC a exprimé la gratitude des membres de l'association aux personnalités ayant fait l'honneur d'être présentes, témoignant de leur amitié et leur sympathie.



Henri P. CLERC



Marie-Laurence MADIGNIER



Renée MERIAUX



Bruno LE MAIRE



Prosper TEBOUL



François BARADUC
Vice-président du Conseil
Général du Rhône.



Jean-Claude DESSEIGNE
Maire de Tassin-la-Demi-Lune



Michel TERROT
Député du Rhône.

Partenaires



Une transition est amorcée

► Extrait du discours de Henri P. CLERC

« Mesdames et Messieurs, Chers Amis, vous nous avez fait un grand honneur en venant nombreux à l'Assemblée Générale et à cette passation de pouvoir, manifestant ainsi votre encouragement, votre adhésion et votre confiance à ceux qui dirigeront demain notre Association.

Mon idée avait été d'entrouvrir la boîte à souvenirs, mais comment laisser sortir les plus heureux, les meilleurs et dissimuler les souvenirs plus douloureux, ceux qui ne peuvent laisser indifférent, au long de ce film inachevé. Alors je vais laisser planer mon esprit et enregistrer sur la pellicule les images marquantes auxquelles beaucoup d'entre vous êtes associés et vous remercier quel que soit le temps passé à mes côtés, la durée ne qualifie pas la force de l'amitié.

Parmi les 53 administrateurs et en les citant tous, j'aurai un souvenir ému pour ceux qui nous ont quittés et aussi pour ceux qui m'ont accueilli au tout début : Jacques Madignier, Victor Bérard, Raymond Gauthier, Jo Pignal, Jacqueline Gianquinto. Après avoir reçu de nombreuses personnalités à Lyon, le travail qui nous restait à faire, tous les obstacles à balayer avant d'aboutir étaient notre raison d'être, afin de ne pas considérer la personne handicapée comme un malheur, mais de profiter de ces circonstances de la vie, de notre vie, grâce à eux pour grandir en humanité. Notre but n'est-il pas de faire avancer la cause d'une société plus humaine pour faire accepter de vivre ensemble avec les personnes handicapées. La plus large piste pour cela, c'est l'innovation. La difficulté n'est pas de l'innovation, ce concept c'est imaginer de nouvelles combinaisons, c'est produire de nouvelles ressources par le biais de l'efficacité et de la créativité, c'est faire face aux nouvelles

contraintes. Les personnes handicapées nous font l'obligation de remettre sur le chantier tous les jours pour l'accompagnement et les soins qui leur sont nécessaires. C'est tout ce travail, auquel contribuent les professionnels en lien avec les bénévoles dont je remercie l'importance de leurs activités, souvent trop peu connues. Avec Benoît TESSE et Prosper TEBOUL, deux personnalités différentes et attachantes, l'Adapei du Rhône pendant ces onze années a su également s'investir dans des événements aujourd'hui marqués dans son histoire. Et face aux plans de développement successifs, que de concertation, de rencontres de travail, de dialogues de persuasion, d'expositions stratégiques auprès des responsables techniques et administratifs de nos financeurs, dont nous louons, une nouvelle fois, la qualité de nos rapports pour l'obtention de nos budgets, pour l'aboutissement de nos projets et la prise en compte des problématiques des personnes porteuses de handicap.

Nous savons très bien, nous parents, combien cette mission est difficile, nous qui sommes souvent en révolte face à « l'inacceptable ». C'est la raison pour laquelle nous ne cesserons d'être exigeants, en nous obligeant à la loyauté partout et, toujours où nous avons notre part de responsabilité. Dans ce monde du handicap, il faut à tout prix sortir de l'esprit partisan pour défendre les intérêts universels, ceux de l'homme. Le regard que nous devons avoir vers les personnes handicapées, c'est celui que nous devons à tout être humain. Avec vous tous, je veux remercier également mon épouse pour avoir partagé avec discrétion des périodes d'inquiétudes, de soucis professionnels, de difficultés associatives et de m'avoir toujours

soutenu, encouragé et rassuré. Il y a quelques minutes le Conseil d'Administration réuni à cet effet a élu votre nouveau Président.

Il y avait peu de « nominés », mais je peux maintenant vous révéler que les destinées de notre Association ont été confiées à Marie-Laurence MADIGNIER à laquelle je vais maintenant passer le relais. En vous remerciant d'abord pour votre acceptation à présider désormais l'Adapei du Rhône. D'autant plus merci que vos obligations professionnelles vous obligeront encore quelques temps à user du TGV comme de votre bicyclette pour rejoindre vos postes de responsabilités et « sortir des forêts pour entrer dans la jungle des décrets budgétaires ».

La confiance de notre Conseil d'administration qui traduit celle de notre Assemblée Générale est bien placée. Voir apparaître une Présidente à l'Adapei du Rhône, après l'Unapei est non seulement un signe des temps, mais la certitude qu'une mère confrontée au handicap de son fils peut montrer des qualités qui lui sont propres, celles de la mère de famille, celles de la femme naturellement intuitive, celles de la femme qui, paraît-il mieux que l'homme, peut faire plusieurs choses à la fois, celles de la disponibilité dans l'écoute des autres et j'en oublie certainement.

Et je resterai à la disposition de l'Association, un des gardiens de la mémoire, car « c'est quand on connaît l'histoire qu'on peut imaginer l'avenir ».

Et qu'il vous soit donné Marie-Laurence le goût du futur, de l'avenir, même si chacun sait qu'il est abondamment meublé d'incertitudes. »

Marie-Laurence MADIGNIER



55 ans, 5 enfants dont un fils handicapé de 27 ans, Grégoire, résident dans un foyer de vie. Je suis au conseil d'administration de l'Adapei du Rhône depuis 7 ans.

Belle-fille de Jacques Madignier, j'ai été sensibilisée au handicap mental depuis mon mariage il y a trente ans. Nous avons avec mon mari, à notre tour, vécu ce choc de la découverte progressive puis de la course d'obstacles pour accompagner notre enfant dans un parcours où il puisse s'exprimer pleinement. Libérée de ce souci, j'ai souhaité à mon tour œuvrer dans l'Association aux côtés des parents et des professionnels pour permettre le meilleur accueil à toutes ces personnes handicapées qui le méritent et l'attendent, ainsi qu'à leurs familles. Présidente adjointe depuis un an, j'ai pu me préparer à cette fonction auprès d'Henri P. Clerc. J'ai changé d'activité professionnelle au ministère en charge de l'agriculture, pour dégager le temps nécessaire pour l'Adapei du Rhône. Nous travaillerons ensemble, avec toute l'équipe du bureau, les administrateurs et les professionnels pour développer les actions prioritaires du projet d'orientation au service des personnes handicapées et de leurs familles, projet d'orientation qui a été approuvé lors de notre Assemblée Générale du 6 juin dernier.

Rapport moral

Avec le sentiment de la continuité, l'introduction du rapport moral de l'année 2010 va rassembler trait pour trait à ceux de nos deux précédentes années, égales périodes de mouvements. Mais année de changement, 2010 le fût véritablement.



IL Y A DES ÉVOLUTIONS À FAIRE DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS, CELLES QUI PORTENT NOTRE ASSOCIATION DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANNÉES.

Henri P. CLERC

1 - EN INTERNE, DANS NOTRE ASSOCIATION

Afin de suivre le guide proposé par le projet d'orientation 2010-2013, nous avons décliné un certain nombre d'actions se rapportant à ce projet et approfondi différentes pistes de travail qui avaient été ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Le renouvellement des fonctions du Bureau précisait le positionnement de notre Présidente adjointe dans la perspective de l'échéance 2011 et confirmait la mission de notre responsable de l'Action associative auprès de la Directrice afin d'affirmer notre volonté de renforcer leur travail conjoint. Les Conseils de réflexion ont poursuivi leurs travaux, plus particulièrement le Conseil de stratégie politique en vue de repréciser la place des associations affiliées et partenaires.

Après le projet associatif, ce sont les statuts associatifs dont vous venez de valider le nouveau contenu et les modifications proposées qui ont mobilisé un groupe de travail actif autour de notre Secrétaire général, axe promoteur et central de cette rénovation.

Dans l'objectif de nous adapter au plus près des attentes des familles, un travail d'approche des besoins a été entrepris qui nous conduira vraisemblablement, à terme, à rediriger nos objectifs d'action familiale, comme ce fut le cas après le très intéressant travail bilantiel sur les Conseils de la Vie Sociale.

Certains rapportent qu'après 2008 et sa crise économique, qu'après 2009 et sa crise financière, 2010 serait celle de la crise budgétaire et sociale. Cette vue schématique du contexte, partagée ou pas, a été vécue au sein de notre Association avec une vigilance accrue afin de conserver intactes nos valeurs d'accompagnement des personnes handicapées.

Certes le nombre de places ouvertes n'est pas aussi important que les années antérieures, mais l'heure est à la consolidation des structures ouvertes en 2009 et, compte tenu de la lourdeur des pathologies des personnes accueillies, cette pause peut être considérée avec une sagesse rétrospective, comme salutaire.

Nous ne pourrions pas passer sous silence de faire allusion à un changement important avec le transfert du Siège de la rue Garibaldi au Cours Albert Thomas. L'adaptation demandera encore un peu de temps, même si cette décision prise pour le long terme voulait contribuer à faciliter le travail de nos professionnels et permettre un accueil plus satisfaisant en termes des activités associatives et familiales au travers des bénévoles.

Il est dit que la résistance au changement est inhérente à la nature humaine !

2 - DANS NOTRE ENVIRONNEMENT, LUI AUSSI EN ÉVOLUTION

Au cœur des périodes actives de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat, des Accords Partenariaux avec le Département et les dialogues de suivi mis en place, l'aspect budgétaire dans nos établissements a été moins sollicité que l'aspect managérial. Là aussi, il a été nécessaire de prendre en compte, avec une particulière attention, des rétablissements d'établissements en situations critiques.

Une forte mobilisation de notre équipe de Direction a permis de stabiliser rapidement ces situations avec toute l'énergie et le savoir-faire nécessaires. Sur l'angle associatif nous nous sommes impliqués au niveau du Rhône et de la Région jusqu'à Paris de façon à ce que l'évènement du 50^e anniversaire de l'Unapei soit un moment de fête participatif et riche de rencontres. Nos victoires locales de l'accessibilité ont mobilisé un grand nombre de personnes et mis en valeur d'étonnantes réalisations. L'Agence Régionale de Santé [ARS] s'est mise en place en avril 2010 avec de profondes modifications structurelles, de nouvelles relations à établir et l'investissement d'un nombre appréciable de personnes de notre Association à la Conférence Régionale Santé et autonomie [CRSA] et dans les Conférences de territoires où nous entendons jouer le rôle proposé aux Associations et aux représentants des usagers.

Conclusion

Tous ces engagements et activités associatives et gestionnaires vont être repris dans le détail dans les rapports d'activités qui témoigneront que cette année 2010, une nouvelle fois, à l'Adapei du Rhône, votre Association, ne fût pas un « long fleuve tranquille ».

Il y a des évolutions à faire dans le respect de nos valeurs, celles qui portent notre Association depuis plus de soixante années. Les réformes sont engagées en parfait accord avec notre stratégie politique, nous misons fortement sur l'engagement de nos professionnels aux côtés de nos administrateurs, et de tous ceux qui de près ou de loin contribuent à faire de notre Association ce qu'elle est devenue aujourd'hui, pour le bien être de tous ceux que nous accompagnons chaque jour.

Henri P. CLERC,

Président de l'Adapei du Rhône de 2000 à 2011

Projet d'orientations

2011 > 2014

Un projet pluriannuel car nous nous inscrivons dans le long terme.

Celui de nos enfants qu'il faut accompagner tout au long de leur vie, avec des étapes différentes, des besoins qui évoluent et demandent une adaptation de la prise en charge.

Celui des familles qui vont affronter successivement, parfois simultanément, des réalités difficiles ou désespérantes, des opportunités enthousiasmantes, des maquis de démarches administratives, des moments de solitude et les petits bonheurs d'un quotidien éclairé par les sourires ou l'affection de nos enfants.

► Par Marie-Laurence MADIGNIER,
Présidente de l'Adapei du Rhône

- Celui des établissements dont nous attendons tant, de la stimulation des capacités des personnes accueillies au soulagement de leurs douleurs physiques ou psychiques, de l'innovation dans les modes d'accompagnement au simple relais de familles à bout de force, de l'adaptation des lieux de vie aux besoins évolutifs de résidents dont c'est devenu l'unique point d'attache.
- Celui des bénévoles, porteurs d'idées, de compétences variées, ne sachant pas toujours quelle est leur juste place dans un dispositif multiforme complexe qui leur échappe.
- Celui de notre société dont le regard n'est pas tendre vis-à-vis de celui qui est différent et qui dérange l'ordre établi. Ce regard pourtant s'approprie, c'est une œuvre de longue haleine, le fait d'une multitude de relations interpersonnelles et institutionnelles convergentes.
- Un projet puisant ses racines dans le projet associatif, car il est porteur des valeurs de l'association qu'ensemble, parents, amis et professionnels nous nous efforçons d'incarner dans l'action la plus concrète.

Ce projet associatif se décline en cinq axes :

- Œuvrer pour la personne handicapée mentale
- Aider et soutenir les parents dans leur rôle fondamental
- Encourager le partage des valeurs de l'association
- Agir auprès de toutes les composantes de la société
- Promouvoir et animer les structures d'accueil et d'accompagnement et de nombreuses actions présentées il y a un an sont largement engagées et se poursuivront dans les mois et les années à venir, certaines méritant d'être déclinées en plans d'action plus précis, d'autres d'engager une réflexion plus approfondie.

Quelques flashes parmi ces actions de fond qui se poursuivent :

- La mise à jour des projets d'établissement et l'élaboration des projets personnalisés de chaque personne handicapée en lien avec sa famille
- La vitalité des Conseils de la Vie Sociale (CVS), avec un accompagnement spécifique des représentants de l'association et un lien de communication régulier pour en faire un riche lieu d'échange
- Les commissions et groupes de travail réunissant bénévoles et salariés sur les projets, la

santé, l'accueil des familles.

- Le travail en réseau pour apporter toute notre expertise sur la personne handicapée dans les nouvelles instances de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qu'il s'agisse de la conférence régionale de santé autonomie, la commission médico-sociale, les conférences de territoire.

Il nous faut maintenant accentuer les orientations qui nourrissent notre histoire de solidarité

- Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées dans nos organisations
- Accueillir et soutenir les familles
- Vivifier la vie associative

1 - ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LA PLACE OFFERTE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DANS NOS ORGANISATIONS

Accroître la place et la parole donnée aux personnes handicapées

Ces dernières années ont vu progresser la capacité d'autonomie et d'expression de nombreuses personnes accueillies. Conformément à l'esprit de la loi qui les met au centre du dispositif les concernant, et en tenant compte des limites de leurs modes d'expression, nous voulons rechercher les meilleurs moyens de leur donner la parole dans nos organisations. Cela concerne en premier lieu la participation aux CVS pour ceux qui le peuvent, mais aussi d'autres formes d'expression collective. Une réflexion sera également engagée sur l'élaboration avec eux de leur « projet de vie » ainsi que sur l'actualisation par l'association de la charte de la vie affective et sexuelle.

Améliorer la qualité

Qualité de l'accueil, qualité du soin, qualité de l'écoute des personnes et de leurs proches, l'association s'inscrit dans une démarche volontaire d'amélioration continue dont la première phase est l'évaluation interne conduite dans chaque structure. Cette démarche doit devenir un outil d'amélioration de l'accompagnement dans les établissements aujourd'hui et une source de stimulation pour répondre mieux aux besoins émergents des personnes handicapées et de leurs familles. Il nous permettra également de nous préparer à l'évaluation externe qui devien-

dra la règle commune dans quelques années.

Consolider les projets expérimentaux

Au delà des prises en charge les plus classiques, l'association s'est engagée depuis quelques années dans des projets innovants, tant dans l'accompagnement de situations difficiles, notamment dans le domaine de l'autisme, que dans l'aide à l'accession à une plus grande autonomie dans un cadre sécurisé. La plus grande attention sera portée à ces projets expérimentaux pour leur garantir toute la consolidation nécessaire à leur pérennité.

Assurer une saine gestion des établissements

Les nouveaux modes de relation partenariale et contractuelle avec nos financeurs et nos tutelles, tout comme les contraintes budgétaires actuelles, nécessitent de disposer d'outils de gestion et de contrôle encore plus sécurisés pour optimiser certaines dépenses en donnant toujours la priorité à l'accompagnement des personnes accueillies. Des travaux se poursuivront sur les outils de gestion, de suivi budgétaire, de systèmes d'information, ainsi que diverses procédures administratives.

Cibler un développement choisi

Une grande nouveauté dans la promotion des nouvelles structures provient de la procédure d'appels à projet qui se substitue à l'élaboration autonome de projets par chaque association. Ainsi, à partir de besoins identifiés par des instances régionales auxquelles nous participerons, nous devons nous positionner, appel à projet après appel à projet, dans la réponse que l'association soumettra et apporter. Cela nécessite de mener dans les mois qui viennent, une réflexion de fond sur les priorités que nous souhaitons développer dans ce contexte, et la façon d'y répondre le plus efficacement.

2 - ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES FAMILLES

Accompagner l'intégration dans un nouvel établissement

Cette intégration est souvent le point d'arrivée d'une longue démarche de recherche et l'accueil offert par l'établissement est très important pour la personne accueillie et ses parents. Au delà de cet accueil, nous souhaitons que la famille soit également accueillie par d'autres familles qui



puissent le cas échéant l'épauler dans un passage qui n'est pas toujours facile à vivre, qu'il s'agisse d'un établissement pour enfant, pour adolescent ou le passage à une structure pour adulte. Professionnels et bénévoles de l'association s'engagent ainsi de façon complémentaire aux côtés des familles accueillies.

Faire vivre l'espace rencontre du siège

Nouveau siège depuis bientôt un an, nouveaux locaux qui trouvent peu à peu usage dans l'accueil des familles, un espace rencontre y est consacré. C'est l'occasion de redéfinir notre façon d'accueillir les familles, que ce soit dans des démarches individuelles, de fratrie, des groupes de parole ou la fréquentation du centre de ressource qui se réorganise.

Renouveler les services offerts aux familles

La loi a modifié profondément les règles et les démarches que les familles doivent désormais effectuer pour leurs proches. Une demande spécifique apparaît pour les aider à mieux se repérer. Des fiches juridiques sont en cours d'élaboration, une aide à l'élaboration du « projet de vie » se construit et notre communication doit faciliter le repérage des familles dans leurs démarches.

3 - VIVIFIER LA VIE ASSOCIATIVE

Au plus près des familles

La vocation de la vie associative est de proposer aux personnes handicapées, à leurs parents et aux autres adhérents diverses formes de services et d'activités utiles et conviviales, incarnant sur le terrain des rencontres, une certaine solidarité. Des associations dites « affiliées » ont mandat pour les mettre en œuvre sur certains territoires, en particulier dans l'ouest du département du Rhône où elles le pratiquent avec vitalité. D'autres secteurs plus proches de Lyon sont animés par des responsables associatifs avec lesquels nous travaillerons cette année à dynamiser encore plus cette vie de proximité.

Accompagner les nouveaux adhérents dans leur découverte de l'association

L'association a des formes d'action multiples, tant par l'étendue géographique des établissements que par la diversité des actions qu'elle mène. Chacun peut y trouver une forme de réponse à ses attentes, mais aussi le lieu où développer des actions utiles aux autres, selon ses goûts,

ses compétences et sa disponibilité. Un accueil des nouveaux adhérents sera mis en place pour faciliter leur connaissance de l'association, avec une attention particulière aux idées nouvelles qu'ils apportent avec eux.

Innover dans les formes de collaboration entre professionnels et bénévoles

Association parentale liant parents et autres bénévoles, nous œuvrons en complémentarité avec les professionnels auxquels nous confions l'accueil de nos enfants. De cette complémentarité, riches de nos compétences mutuelles et du rôle qui incombe à chacun, nous pouvons développer des collaborations fructueuses. Certaines sont déjà bien engagées dans des groupes de travail sur des projets, sur des sujets médicaux, sur l'accueil des familles.

La vitalité des Conseils de la Vie Sociale (CVS) est également le reflet d'un travail partagé entre parents, représentant de l'association et professionnels de l'établissement, que nous nous efforçons de soutenir.

D'autres formes de collaboration plus proches des établissements sont en germe dans plusieurs sites. Elles présentent un intérêt certain pour démultiplier certaines possibilités d'activité, dans un esprit de confiance mutuelle, dans la mesure où elles sont encadrées par des règles de fonctionnement claires. L'association souhaite promouvoir ces formes nouvelles de collaboration sur la base d'une charte du bénévolat qui sera définie dans les mois à venir à partir d'un certain nombre d'expériences.

Conclusion

Association parentale, c'est ensemble, parents, bénévoles et professionnels que nous portons ce projet de faire toute leur place et une belle place, à nos proches, parents ou amis, handicapés. C'est ensemble que nous le mettrons en œuvre, chacun dans notre mission, chacun avec notre compétence, chacun avec notre sensibilité et notre créativité.

Comptes annuels 2010

> COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES	Au 31/12/10	Au 31/12/09	PRODUITS	Au 31/12/10	Au 31/12/09
Achats	1 157 430 €	485 760 €	Produits	89 388 178 €	83 234 255 €
Services extérieurs	24 079 688 €	22 616 236 €	Production stockée	2 769 €	653 €
Impôts et taxes	4 719 239 €	4 479 344 €	Production immobilisée		
Charges de personnel	65 494 140 €	63 590 688 €	Autres produits de gestion courante	12 541 498 €	14 118 779 €
Charges de gestion courante	174 362 €	99 241 €	Produits financiers	118 540 €	252 818 €
Charges financières	442 514 €	423 558 €	Produits exceptionnels	3 949 250 €	1 235 422 €
Charges exceptionnelles	952 985 €	1 199 416 €	Reprise sur provisions	410 002 €	413 448 €
Dotations aux amortissements et provisions	8 668 127 €	5 783 536 €	Résultat (Déficit)		
Résultat (Excédent)	721 752 €	577 596 €	TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €
TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €			

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	721 752 €	577 596 €	Résultat de l'exercice	721 752 €	577 596 €
			Gestion contrôlée	100 479 €	28 848 €
			Gestion commerciale	686 753 €	667 046 €
			Association	-65 480 €	-118 297 €
TOTAL	721 752 €	577 596 €	TOTAL	721 752 €	577 596 €

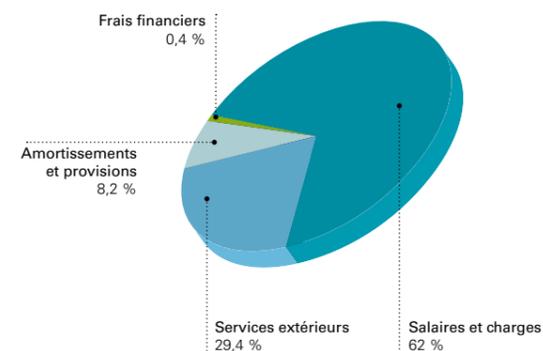
> BILAN

ACTIF	Au 31/12/10	Au 31/12/09	PASSIF	Au 31/12/10	Au 31/12/09
Immobilisations incorporelles	514 330 €	681 516 €	Capitaux propres **	44 730 197 €	42 493 110 €
Immobilisations corporelles	53 172 395 €	41 063 972 €	Résultat de l'exercice	721 752 €	577 596 €
Immobilisations en cours	4 662 621 €	12 982 144 €	Provisions pour risques et charges	7 791 569 €	6 402 572 €
Immobilisations financières	176 962 €	169 421 €	Emprunts	11 906 504 €	9 447 664 €
Stocks	45 219 €	39 885 €	Découverts bancaires *	24 917 581 €	30 089 663 €
Créances	8 239 735 €	10 004 061 €	Autres dettes	15 813 266 €	17 464 573 €
Trésorerie *	38 355 171 €	41 397 097 €	TOTAL	105 880 869 €	106 475 178 €
Divers	714 436 €	137 082 €			
TOTAL	105 880 869 €	106 475 178 €			

* solde net de trésorerie : 2010 : 13,5 M€; 2008 : 11,3 M€
 ** dont résultat 2008 réintégré : 1 443 756 €

> COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE CHARGE

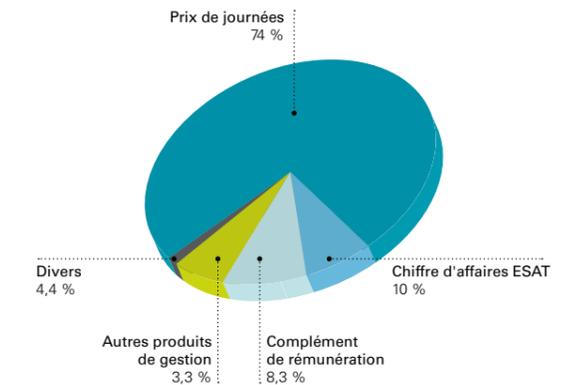
CHARGES	2010	2009	%
Matières premières	1 157 430 €	485 760 €	1,10%
Services extérieurs	24 079 688 €	22 616 236 €	22,78%
Autres	5 846 586 €	5 778 001 €	5,53%
Amortissements	3 266 978 €	2 839 622 €	3,09%
Provisions	5 401 149 €	2 943 914 €	5,11%
Frais financiers	442 514 €	423 558 €	0,42%
Salaires et charges	65 494 140 €	63 590 688 €	61,97%
TOTAL	105 688 485 €	98 677 779 €	100,0%



RAPPEL
 Le montant de la cotisation 2011
 est de : **101 €**

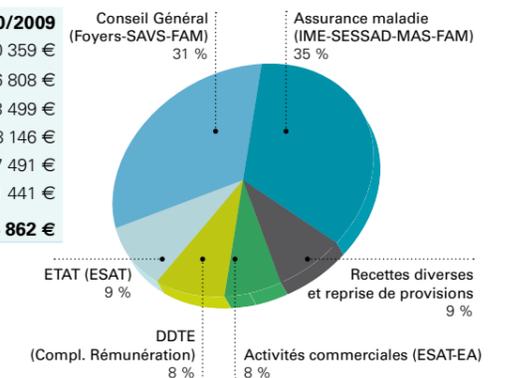
> COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE PRODUIT

PRODUITS	2010	2009	%
Prix de journées	78 700 424 €	74 081 743 €	74,0%
Chiffre d'affaires CAT	10 687 752 €	9 148 086 €	10,0%
Complément de rémunération	8 791 181 €	8 763 035 €	8,3%
Autres produits de gestion	3 555 310 €	5 150 198 €	3,3%
Subvention exploitation	83 200 €	85 013 €	0,1%
Cotisations	114 578 €	125 612 €	0,1%
Reprise sur provisions	410 002 €	413 448 €	0,4%
Produits financiers	118 540 €	252 818 €	0,1%
Produits exceptionnels	3 949 250 €	1 235 422 €	3,7%
TOTAL	106 410 237 €	99 255 375 €	100 %



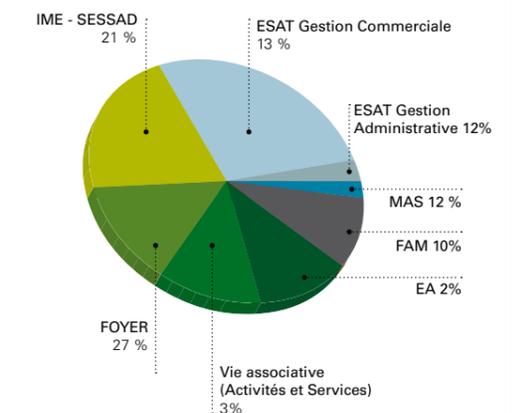
> ORIGINES DES FINANCEMENTS

	2009	2010	2010/2009
ARS (IME - SESSAD - MAS - FAM)	34 035 082 €	36 875 441 €	2 840 359 €
Conseil Général (Foyers - SAVS - FAM)	29 663 662 €	32 650 470 €	2 986 808 €
Etat (ESAT)	8 951 015 €	9 174 514 €	223 499 €
DDTE (Compl. Rémunération)	8 763 035 €	8 791 181 €	28 146 €
Activités commerciales (ESAT - EA)	6 895 738 €	8 863 229 €	1 967 491 €
Recettes diverses et reprise de provisions	10 946 843 €	10 055 402 €	-891 441 €
TOTAL	99 255 375 €	106 410 237 €	7 154 862 €



> DESTINATION DES FINANCEMENTS

	2009	2010	2009	2010
FOYER	26 267 791 €	27 731 933 €	26,3%	25,8%
IME - SESSAD	21 959 759 €	22 343 496 €	22,0%	20,8%
ESAT Gestion Commerciale	9 913 112 €	14 210 591 €	9,9%	13,2%
ESAT Gestion Administrative	13 486 661 €	12 486 297 €	13,5%	11,6%
MAS	12 010 055 €	12 245 056 €	12,0%	11,4%
FAM	9 394 334 €	10 341 774 €	9,4%	9,6%
EA	2 052 679 €	2 661 245 €	2,1%	2,5%
Vie Associative (Activités et Services)	3 593 387 €	3 668 093 €	3,6%	3,4%
TOTAL	98 677 779 €	105 688 485 €		



Rapport du Trésorier

par E. GOUTAGNY

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Les comptes 2010 de l'Adapei du Rhône ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2009. Le résultat de l'exercice 2010 est un excédent de 1.998.354 Euros et comprend d'une part le résultat de l'activité 2010 soit 721.752 Euros d'excédent, et d'autre part, la reprise du résultat 2008 soit un excédent de 1.276.602 Euros.

Activité de l'association

Le nombre de personnes prises en charge au 31 décembre 2010 est de 2 588.

Le nombre de journées réalisées en 2010 est supérieur à 2009, soit 562 968 journées. (9 152 journées de plus)

Cette année a été marquée par les extensions de places suivantes : 5 places à l'IME Pierre de Lune, 6 places à l'ESAT Goutte d'Or et 8 places au FAM de Monsols.

Ressources de l'association

Le total des ressources pour 2010 est de **106,4 M€**. En 2009 il était de **99 M€**, soit une croissance de 7,2 %. L'aide aux postes est de **8,8 M€**. Les prix de journées et dotations globales représentent 74 % des ressources. Ce pourcentage est identique à 2009. Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est en hausse de 20 % et s'élève à **8,3 M€**.

Dépenses de l'association

Le total des dépenses pour 2010 est de **105,7 M€** soit une augmentation de 7,1 %

La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de **70,2 M€** soit une augmentation de 3,1 %. Cette hausse de **2 M€** est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de **1 M€**. L'augmentation de la valeur du point est de 0,5 % en moyenne pour l'année 2010.

L'effectif moyen mensuel est de 1 850 personnes payées, en progression de 101 personnes (1 749 en 2009). Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à **5,2 M€** en augmentation de **0,15 M€**.

Bilan actif

Les acquisitions d'immobilisations en 2010 représentent **16,4 M€** dont **1,6 M€** en terrain (Chavent), **13,2 M€** de bâtiments (ESAT Chavent + IME Espérance + Siège), **1,4 M€** de matériel et matériel informatique et **0,2 M€** de matériel de transport.

Le montant des immobilisations en cours au 31 décembre 2010 représente **4,7 M€**; résultant principalement de construction de bâtiments pour Caluire. Les créances résultant de la facturation clients, soit **5,1 M€** sont en augmentation de **600 K€** par rapport à 2009.

Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat passent de **5,4 M€** à **3,3 M€**, ce solde concerne les aides aux postes des ouvriers d'ESAT non versées sur 2 010 pour **1,8 M€** (Retard paiement Etat) et un solde de subvention CNSA à recevoir pour **0,5 M€** (IME Espérance). Les valeurs mobilières sont stables à **10,7 M€**. La trésorerie disponible passe de **1,15 M€** en 2009 à **2,8 M€** en 2010.

Bilan passif

Les fonds propres passent de **43,1 M€** à **45,5 M€** principalement dû à l'augmentation des réserves pour **1,4 M€** et des provisions réglementées pour renouvellement des investissements pour **2,2 M€**.

Les dettes à court terme baissent de **1,7 M€** pour atteindre **15,8 M€**. (fournisseurs d'immobilisations ont baissé de **1,2 M€** suite à l'achèvement de grands chantiers (ESAT Chavent et IME Espérance)

Le ratio d'endettement (Emprunts/Fonds propres) passe de 22 % en 2009 à 26 % en 2010.

Votre Conseil d'Administration, propose pour les résultats 2010, propres à l'association, les affectations suivantes :

- **Quant au résultat associatif**, déficitaire de **53 669 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de **12 832 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant au résultat des résidences**, excédentaire de **3 655 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats de la Passerelle du Sourire déficitaire de 2 633 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale** soit **783 764 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.
- **Quant aux résultats déficitaires des ESAT Gestion commerciale** soit **120 945 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des Entreprises Adaptées** soit **45 438 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.
- **Quant aux résultats déficitaires des Entreprises Adaptées** soit **21 504 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM IME-MAS-FAM** soit **1 133 184 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous CPOM ESAT** soit **13 050 €** le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux et en mesures d'exploitation dans l'attente de la validation par l'ARS.
- **Quant aux résultats excédentaires des Etablissements sous accord partenarial avec le Conseil Général** soit **670 232 €** (2 % du budget 2 010), le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement, en excédent affecté aux charges d'amortissements, en provision pour travaux, en mesures d'exploitation et en report à nouveau, dans l'attente de la validation par le Conseil Général.
- **Les dons en attente** d'affectation pour l'année 2010 s'élèvent à **7 027 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter au financement du projet de reconstruction du FAM Rose des Sables.

Hommage

PIERRE VALET



Par discrétion, plus que par timidité, Pierre VALET depuis 1998 après sa carrière professionnelle achevée au poste de Directeur général adjoint a continué à œuvrer dans l'ombre. Souvent caché derrière le viseur de son « Canon », comme dans les coulisses, pour emprisonner les images des évènements heureux de notre Association. C'est un des gardiens de la mémoire de l'Adapei que nous souhaitons saluer ici, tout autant que notre représentant pendant 12 années à la COTOREP puis à la CDAPH au sein de la MDPH, dont il essuya les plâtres de ce nouveau dispositif né de la loi de 2005, qui suscita tant d'espoirs.

Pierre, fidèle à son image de rigueur et de solidarité vis à vis des familles et de leurs enfants a su contribuer, pendant ce long bail, à la résolution de nombreuses situations. Connaissant parfaitement le monde du handicap lyonnais, il était à même avec ses pairs, par l'intérêt qu'il portait aux personnes handicapées d'apporter un jugement objectif, lié naturellement à ses qualités humaines. Pierre n'a pas été renouvelé à son poste en fin d'année ; déçu de cette décision, il ne cessera pas pour autant, à MEYZIEU dans le cadre d'un partenariat social avec la Ville au « Marronnier », d'être au contact des familles dans le besoin, pour les guider, les soutenir dans leurs démarches. Fidèle à cette mission auprès des familles, il continuera son objectif grand angle largement ouvert à se mettre aux services des personnes porteuses de handicap, c'est cette image vivante qu'il souhaite faire vivre dans l'anonymat des bénévoles, nous l'en remercions.

JEAN GUITTON



Jean Guitton a souhaité se retirer du Conseil d'Administration et comme nous l'avons fait au cours de notre Assemblée Générale, nous souhaitons donner un coup de projecteur sur cette mission importante réalisée par Jean pendant plus de dix sept années. Très jeune retraité, Jacques Madignier avait su déceler en lui l'homme de compétences avec lequel la gestion financière de l'Adapei serait parfaitement assurée. Les AG successives en ont témoigné, fruit du travail en lien avec nos professionnels et nos Directeurs généraux. Il avait rapidement contribué à la mise en place de procédures rigoureuses, avec des contrôles de gestion que l'on ne connaissaient guère alors dans le médico-social.

Une santé financière continue fut un élément de confiance vis-à-vis de nos financeurs et Jean en fût un grand artisan. Pour reprendre de précédents propos, « c'était bien notre assurance tous risques ». Mais de Jean nous aurons en mémoire la sagesse, la patience, le respect des personnes accueillies et surtout la fidélité et la persévérance, malgré ses derniers ennuis de santé. Ce don de soi en qualité d'« Ami » force sûrement l'admiration de tous, également attentif, en regard de son neveu Laurent, aux difficultés de communication mystérieuses et étranges de ces personnes autistes. Jean, non plus, ne sera pas éloigné de notre association, il conservera des missions de conseil et la Présidence de la SOGECAT. Alors comme « de sucre et de miel est la saveur de la vie aux côtés de Jean », pour beaucoup d'entre nous se poursuivra cette proximité laborieuse et amicale.

2 nouveaux administrateurs intègrent le Bureau.

Le projet d'orientation a l'ambition de renforcer la vie associative, au plus près des personnes handicapées et de leurs familles, et de soutenir le bénévolat. À cette fin, le bureau a été renforcé par deux nouveaux administrateurs qui apporteront leur compétence et leur expérience de terrain.

CATHERINE MOREY

engagée depuis de nombreuses années auprès des familles, animatrice de la commission « fratrie » et membre du conseil de soin et santé, elle aura en charge de l'Action Familiale.

JEAN-CLAUDE RIVARD

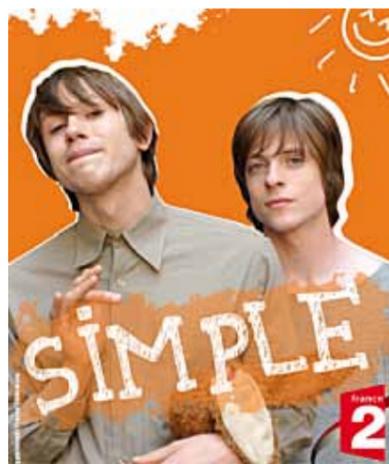
président de l'Association Autisme Rhône-Ain et de la commission autisme de l'Adapei, aura en charge les bénévoles, la formation et les ressources humaines. Ils exerceront leur mission en lien étroit avec Renée Mériaux, vice-présidente à l'Action Associative.

La liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau est disponible sur le site www.Adapeidurhone.fr > rubriques "Qui sommes-nous ?" et "Notre Organisation"

► INNOVATION

MÉDIA & HANDICAP, un regard qui tend à évoluer

Le 3 mai 2011, France 2 a proposé une soirée-débat autour du Handicap mental avec le téléfilm SIMPLE et un débat animé par Christophe Hondelatte qui a invité des parents concernés par le handicap mental, un jeune homme déficient intellectuel et Christel Prado présidente de l'UNAPEI.



SIMPLE

Le film est tourné à Toulouse par le réalisateur Ivan Calbérac à partir du livre de Marie-Aude Murail : Simple (2004 : Édition Ecole des Loisirs)

Deux frères, Simple (alias Barnabé) 26 ans déficient mental et atteint d'autisme, d'âge mental 3 ans et Kléber 18 ans perdent leur mère dans un accident de voiture et se retrouvent donc orphelins. Kléber, étudiant, prend alors son frère en charge et ils vont chercher ensemble un lieu où vivre ; ce sera une colocation étudiante que les 2 frères, unis par un grand amour fraternel, vont partager avec 4 étudiants.

L'arrivée puis la vie parmi les autres de Simple, personne bizarre aux comportements souvent étonnants, très attachée à son lapin en peluche Monsieur Pimpin, ne sera pas toujours facile. Il y aura de nombreuses péripéties... mais ils vont réussir à vivre ensemble... et surtout, Simple, intégré parmi tous ces étudiants, va les faire évoluer et grandir dans l'acceptation de la différence ; même le voisin plus âgé et un peu acariâtre sera touché. Simple, en per-

mettant le dialogue entre tous, arrive ainsi à semer l'harmonie. Ce film traite d'un sujet grave : la différence et l'acceptation de personnes handicapées mentales dans la société, et pourtant cela est fait avec beaucoup de tendresse et aussi d'humour !

En effet même si les deux frères sont très liés, Kléber a parfois quelques difficultés à gérer les « bêtises », grosses et petites, de Simple, à concilier ses études, sa vie amoureuse, la vie en société... et ce qui compte énormément pour lui : le bien-être de son frère ! C'est un personnage responsable très attachant !

De plus, le film se déroule dans le milieu étudiant : la légèreté et l'insouciance de la jeunesse (la société de demain !) face à un autre jeune qui les étonne, les choque et les dérange par sa différence et les difficultés qu'il amène dans leur quotidien, mais une personne à laquelle ils vont s'habituer, qu'ils vont intégrer et aimer même.

Et là se trouve le double message du film : L'intégration des personnes handicapées mentales est possible avec de la volonté... et aussi avec la « bonne volonté » de tous ! La personne handicapée aide tout le monde à grandir !

UNE DISTRIBUTION DU FILM RÉUSSIE

le casting a paraît-il été délicat. Les deux acteurs jouant le rôle des deux frères sont deux amis dans la vie ! Bastien Bouillon pour Simple et Julien Drion pour Kléber. Ils sont entourés par toute une pléiade de jeunes acteurs ! S'y ajoute Michel Aumont, le voisin acariâtre, finalement conquis par Simple et très drôle dans sa leçon de « drague » à ses voisins étudiants !

Il faut signaler que ce film, présenté en début de soirée, a bénéficié d'une excellente audience : plus de 4 millions de téléspectateurs, plaçant France 2 en seconde position des audiences de « prime time », derrière TF1. Le débat qui suivait, a réuni jusqu'à la fin de celui-ci, 2,8 millions de spectateurs, ce qui est une très bonne audience.

DÉBAT

Il avait pour thème : « Mon enfant est différent ». L'animateur Christophe Hondelatte questionne : « comment vivre le handicap de son enfant au quotidien ? »

Y participent : Rémi, père d'un enfant trisomique de 13 ans. Il élève seul son fils depuis le décès de la mère de cet enfant, et s'est arrêté de travailler pour lui. La prise en charge est extrêmement réduite et il assure l'éducation de son fils.

Odile, jeune femme divorcée, mère de 3 filles



dont l'une Alissa âgée de 12 ans, est autiste. Devant l'impossibilité de trouver une place dans une structure adaptée spécifique autisme, Odile a dû se résoudre à ce que sa fille entre dans un établissement en Belgique... Elle est accompagnée d'une de ses filles, sœur d'Alissa, qui a bien su expliquer aussi les difficultés de la vie au quotidien en famille, et le retentissement sur chacun. Véronique et Michel, Parents de Quentin 6 ans, autiste, ont eux aussi narré leurs difficultés au quotidien, l'absence de prise en charge adaptée puis leur décision de créer, malgré les obstacles et avec d'autres Parents, une petite école pilote pratiquant l'ABA. Christel Prado, Présidente de l'Unapei a elle aussi confirmé les difficultés du quotidien pour les familles ayant un enfant handicapé mental, les obstacles rencontrés pour une prise en charge adaptée et le souci des Parents tout au long du parcours pour l'avenir de leurs enfants.

Cédric Mametz, jeune adulte déficient intellectuel travaille en ESAT. Il préside l'association « Nous Aussi », association de personnes handicapées mentales, gérée par les personnes handicapées elles-mêmes. Il a bien expliqué la place que les personnes handicapées veulent occuper dans la cité, dans la société et combien elles souhaitent être reconnues.

Chacun des participants a donc pu décrire son quotidien : le vécu difficile, en particulier avec les troubles du comportement et les crises à gérer, les répercussions sur la fratrie et l'ensemble de la famille, le regard des autres, le choc du diagnostic, la recherche d'une prise en charge et de structures adaptées... et toujours... en filigrane, l'avenir...

Les différents aspects de la vie des familles touchées par le Handicap mental ont été ainsi bien mis en évidence avec les craintes, les espoirs, et surtout le parcours du combattant pour les proches... Mais aussi, les joies d'arriver à convaincre de faire accepter la différence et ainsi, de faire grandir la société !

► Elisabeth RIVARD

► GRANDIR

KIM KALLSTRÖM, le joueur de l'Olympique Lyonnais prend une initiative de parrainage unique

Merci à Kim Kallström, la coupe Gothia crée une nouvelle catégorie. Cet immense tournoi sera maintenant ouvert aux joueurs de football de toute l'Europe ayant une déficience intellectuelle. C'était l'idée de Kim quand il a contacté les gestionnaires de la Coupe et a dit qu'il voulait aussi être le parrain unique de l'initiative.



Kim Kallström souhaitait faire quelque chose pour les gars et des filles handicapés. Aussi s'est-il engagé auprès des organisateurs de la Coupe Gothia. Football à Göteborg en Suède pour réaliser son vœu.

« Je voudrais donner aux enfants et aux jeunes ayant une déficience intellectuelle l'occasion de jouer au football de la même manière que je suis arrivé moi-même. C'est quelque chose que j'ai pensé et je que voulais faire depuis de nombreuses années, » dit Kim. « J'ai été inspiré par ma grand-mère qui a travaillé avec les enfants et les adolescents handicapés. Je souhaite leur offrir cette chance : appartenir à la communauté du football pour la joie qu'apporte ce sport. Kim a également souligné : « de participer à la plus grande compétition de football des jeunes, la Coupe Gothia à Göteborg, restera un souvenir inoubliable pour la vie, de tous les joueurs ! J'ai moi-même remporté le tournoi. »

La catégorie sera désormais intitulée « Kim Trophy » et deviendra un tournoi pour équipes de sept avec équipes mixtes. C'est un nouveau partenariat de la Coupe Gothia, qui coopère avec Spécial Olympics, une organisation internationale qui ne vise que les jeunes avec ce type de handicap.

« Nous sommes heureux de cette nouvelle collaboration vraiment innovante, » a déclaré Jonathan Sandberg, directeur des sports pour les Jeux olympiques spéciaux en Suède. Pour Kim, la Coupe Gothia à Göteborg est pour lui et son club d'origine une histoire importante. Il a souvent participé à ce tournoi et l'également remporté dans sa catégorie.

DE GOTHIA À LYON

Aujourd'hui, il joue à Lyon, titulaire majeur du Club Olympique lyonnais. Dans l'organisation Gothia il pense que son initiative est une démarche qui fera date. « Nous sommes très heureux de la création de cette nouvelle

catégorie. Le soutien de Kim est fantastique et permet à douze équipes internationales de participer. De cette façon, la catégorie déficience intellectuelle deviendra un élément naturel de l'ensemble du tournoi », a déclaré Roger Anderson, directeur du marketing pour la Coupe Gothia.

Gothia Cup est le tournoi le plus important au monde du football pour les jeunes et rassemblera environ 35 000 joueurs venant du monde entier, du 17 au 23 juillet 2011.

Une sélection a été faite au sein des IME de l'Adapei du Rhône afin de valider les compétences sportives de nos joueurs. Nous vous présentons les heureux participants à ce tournoi : HOSNI de l'IME Les Primevères ; EDDY, KÉBIR, SÉBASTIEN de l'IME Le Bouquet ; NANDINE, ZINÉDINE, STEVEN de l'IME Les Coquelicots ; YANNICK de l'IME Perce-neige ; MOURAD, JEOFFREY du CAJ Parilly.



Un blog a été créé pour vous permettre de suivre leurs aventures : <http://adapfootsuede.centerblog.net>

► INAUGURATION DE NOUVELLES IMPLANTATIONS : ESAT JACQUES CHAVENT

SAVOIR CRÉER ET INNOVER



L'ESAT Jacques CHAVENT a inauguré ses nouveaux bâtiments et son nouveau cadre de travail le 18 mai dernier, en présence des usagers et de leurs familles, mais aussi de ses partenaires institutionnels et entreprises.

Nous remercions Muriel Le Jeune - DGA de l'ARS, Marie-Odile Novelli - Vice-Présidente du Conseil régional RA et Thérèse Rabatel - Adjointe au maire de Lyon, pour leurs disponibilités.

Bonjour, et bienvenue à tous au sein de notre établissement. Cette inauguration officielle, qui a lieu près d'un an après notre installation dans ces nouveaux bâtiments, vient marquer une étape de l'histoire de l'ESAT Jacques CHAVENT.

Débutée en 1969, cette histoire a vu tout d'abord l'établissement se transformer d'un IME avec section de CAT, en CAT en 1979. CAT étant l'ancienne dénomination, que l'on utilise encore parfois. A l'origine implanté sur le site de la rue Forest à Vénissieux (quartier PARILLY), l'ESAT a ensuite déménagé en 1990 car les locaux n'étaient plus appropriés pour une activité de travail industriel, à l'intersection de Saint-Fons, Vénissieux et Lyon, sur la route de Vienne. Nous accueillions alors 100 ouvriers.

L'ESAT a connu plusieurs mutations depuis 1969, année de sa création. En 2003 et 2004 l'ESAT a connu deux augmentations d'agrément (14 places pour une Unité de troubles de comportement, puis 10 places pour une Unité d'apprentissage et 14 places d'ESAT plus classiques lors de la réorganisation de l'ex Section d'Adaptation). C'est à ce moment là que le projet d'agrandissement de l'ESAT a été étudié pour la première fois. Après plusieurs mois de recherche, le choix de l'association, en partenariat avec la SERL et la ville de Lyon, s'est porté sur ce terrain, situé à l'entrée sud de la ville de Lyon. Il était important pour l'ESAT de pouvoir s'installer, à la fois au cœur d'une Zone d'Activité Industrielle tout en restant proche de notre ancien site, pour permettre aux ouvriers accueillis de ne pas augmenter leur temps de transport.

Vint ensuite le travail avec le cabinet BAC Architecte avec Matthias SOULIER et son équipe. Nous avons pu exprimer nos impé-

ratifs, nos besoins et nos souhaits. Ils ont été très bien compris et très bien retranscrits, en témoigne cette place du village sur laquelle nous sommes installés ce soir. En novembre 2008, démarrait la construction prise en maîtrise d'œuvre par EM2C.

ACTIVITÉS INNOVANTES

Je parlais maintenant de notre projet restauration qui a pris naissance dans les réflexions initiales lors de la prise de décision d'implantation au sein de cette ZAC TECH-SUD. Il est très vite apparu en effet qu'une solution de restauration ouverte au public pouvait, je dirai même devait être envisagée. Encore fallait-il en être tous convaincu, et c'est là que nous avons pu mesurer la chance d'appartenir à une association innovante telle que l'Adapei du Rhône qui n'a finalement pas hésité si longtemps que cela à nous permettre de nous engager dans un tel projet. Je sais qu'il a pu être difficile de valider une telle décision, mais au final la volonté de faire évoluer les ESAT vers des activités professionnelles stratégiques l'a emporté. Nous avons pu aussi compter sur le soutien fiable de notre partenaire en restauration, SODEXO qui a facilité l'émergence et la réalisation de ce projet. Tout l'intérêt de cette activité de restauration réside dans cette ouverture quotidienne vers l'extérieur et la possibilité offerte aux ouvriers de démontrer tous les jours que s'ils sont certes « différents », ils sont bel et bien compétents. Le reportage diffusé hier soir sur France 3 région l'a mis en image et en mot très simplement et très joliment. Je tiens aussi à mettre en avant les ateliers plus classiques de l'ESAT qui eux aussi permettent quotidiennement aux ouvriers de démontrer leur savoir-faire en répondant aux attentes de nos différents clients. Il est

certain que nous allons poursuivre notre développement vers les métiers de l'alimentaire, de la cosmétique et de la para-pharmacie puisque notre implantation au cœur de l'espace économique pharmaceutique et bio-technologique du Grand Lyon nous y amène naturellement.

FORMATION

Je parlais de savoir-faire, il y a quelques instants ... Ceux-ci s'obtiennent à la fois par des actions de formation qualifiantes, mais aussi par une pratique quotidienne des activités. Nous avons d'ailleurs initié l'an dernier les premières démarches de RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels), dispositif régional mis en place avec le concours de l'AFPA (Association de Formation pour Adulte). Je finirai cette brève allocution en remerciant l'ensemble des salariés de l'ESAT, ceux d'hier qui nous ont quitté depuis, et ceux d'aujourd'hui qui par leur investissement professionnel quotidien permette que tous ces projets se concrétisent. Qu'ils en soient tous, officiellement et sincèrement remerciés. Enfin, et comme disent nos amis anglo-saxons « the last but not the least » (les derniers cités mais pas les moins importants), je remercie sans aucune démagogie et avec un très grand respect, l'ensemble des ouvriers qui participent ou ont participé à l'histoire de l'ESAT Jacques CHAVENT. C'est votre investissement quotidien dans votre travail qui donne de la valeur à ces bâtiments qu'on inaugure et du sens à notre présence à tous ici ce soir.

► Extrait du discours de Bruno DANDOY, directeur de l'ESAT Jacques CHAVENT.

► INAUGURATION DE NOUVELLES IMPLANTATIONS : IME PERCE-NEIGE

L'HABITAT, UN OUTIL EFFICIENT AU SERVICE DES ENFANTS

Nous sommes heureux de pouvoir partager cet événement en présence de Michel Mercier, garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des libertés, Président du Conseil général du Rhône ; Michel Forissier, Vice-président du Conseil général du Rhône ; Muriel Le Jeune, Directrice Générale Adjointe de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ; Frédérique Chavagnieux, Responsable du Service Handicap dans le département du Rhône et Monique Borot, Maire de Thizy. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur écoute.



De gauche à droite : Prosper Teboul, Marie-Laurence Madignier, Michel Mercier, Michel Forissier, Muriel Le Jeune

UN PETIT RAPPEL SUR LA VOCATION D'UN IME
Un IME (Institut Médico-Educatif) a pour vocation de dispenser des soins et une éducation spécialisée dans un souci d'ouverture et d'insertion. Le projet de vie de l'enfant est individualisé et adapté selon l'orientation à choisir quand il devient adulte.

L'EXTENSION DE L'IME

L'agrément du 31 mai 1994, l'extension de 14 places en 2001 et l'extension de 15 places en 2006 portent l'effectif de Perce Neige à 65 enfants internes et 13 enfants externes. Actuellement 67 enfants sont reçus en internat et 19 en externat (14 enfants ont dépassé les 20 ans et répondent à la classification de l'amendement CRETON).

L'ÉTABLISSEMENT EST CONSTITUÉ DE DEUX SERVICES :

- **Le service des Montagnes** : qui a comme objectif de prendre en charge en internat ou en externat des enfants et adolescents déficients intellectuels avec retard mental modéré à profond pour un accompagnement dans tous les actes de la vie que leur handicap rend difficile voire impossible dans le monde ordinaire.

- **Le service des Lacs** qui a comme objectif de prendre en charge de manière plus spécifique, des enfants et adolescents déficients intellectuels présentant des troubles de la personnalité et du comportement de type psychose ou autisme sous réserve que leur trouble de comportement soit compatible avec la vie en collectivité.

Près de 70 personnes composent l'équipe professionnelle et pluridisciplinaire. Cette équipe professionnelle accompagne les enfants jours après jour vers leur devenir.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Proposer aux enfants accueillis, quelle que soit leur situation (interne ou externe) ou leur handicap, un environnement adapté leur apportant sécurité, bien-être et chaleur humaine.
- Proposer en particulier aux internes des conditions de vie leur permettant d'assumer le mieux possible l'éloignement familial et la vie en collectivité.
- Amener ainsi progressivement chaque jeune accueilli au monde adulte avec le maximum de chance de réussite tout en

permettant une orientation la meilleure possible mais également la plus adaptée. Nous sommes donc pour l'ensemble de l'établissement dans une nouvelle structure qui ne donne pas seulement satisfaction en terme d'habitat ou de fonctionnalité même si ces deux éléments contribuent à l'amélioration de la qualité et du mieux vivre mais sont réellement des outils efficaces d'accompagnement des enfants, les volumes, la configuration, la taille humaine des groupes permet une vie collective et à la fois plus harmonieuse et plus apaisée.

Perce-Neige est en train d'écrire un nouveau chapitre de son histoire.

► Extrait du discours de Alain-Philippe BRULIARD, Directeur de l'IME Perce-Neige

“L'engagement de chacun, élément indispensable de la prise en charge des enfants, est une des valeurs de Perce-Neige.”

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME L'OISEAU BLANC

L'IME L'OISEAU BLANC SE MET EN "RÉSO"



Pour la dixième année consécutive, l'IME L'Oiseau Blanc prend part au projet RÉSO, créé par la ville de Décines et la Compagnie Premier Acte.

Ce RESO (Rencontre Échange Scène Ouverte) les unit chaque année dans la création d'un spectacle de théâtre, qui sera par la suite à l'affiche du Toboggan, à Décines. La particularité de cette pièce est de réunir sur scène des acteurs aux horizons divers : des collégiens scolarisés à l'établissement Maryse Bastié, des élèves du lycée Charlie Chaplin, des enfants et adolescents des IME Les Marguerites et l'Oiseau Blanc. Ces comédiens en herbe sont dirigés par les membres de la compagnie Premier Acte ; c'est Clémentine Jolivet qui se charge de l'atelier théâtre de l'IME L'Oiseau Blanc.

L'ACCÈS À LA CRÉATION ARTISTIQUE

Une fois tous les quinze jours, depuis trois ans, Clémentine Jolivet rejoint les douze jeunes auxquels elle enseigne le jeu de la scène dans une salle municipale (ceci permet aux adolescents intellectuellement déficients, outre un cours enrichissant, de

réaliser une sortie bimestrielle en comité réduit). Cet atelier représente pour les adolescents de l'Oiseau Blanc un réel travail sur soi. Leur participation à cette section théâtre prend part intégrante de leur Projet Personnalisé, établi conjointement avec les désirs de la personne, ceux de ses parents ainsi que l'avis de l'équipe médico-sociale. Les acteurs sont donc sélectionnés dans la section des 12-16 ans, selon les besoins que l'équipe médico-sociale décèle chez eux. Ceux que l'on n'oriente pas vers cette activité sont dirigés vers des ateliers artistiques relatifs à d'autres domaines, tous ont accès à la création. Des musicothérapeutes viennent par exemple régulièrement à l'IME pour développer la sensibilité de ces jeunes qui bien souvent ne verbalisent pas.

PRIORITÉ À L'EXPRESSION

Pour Claire Guettier, Chef de service de l'IME L'Oiseau Blanc, la priorité est l'expression, la créativité et le développement de l'imaginaire. La semaine pendant laquelle la comédienne ne vient pas, l'atelier théâtre est remplacé par des activités de création de costumes et de décors, auxquelles se livrent tous les jeunes de la section 13-16 ans et encadrées par quatre éducateurs.

Le projet représente donc pour l'IME un axe important du développement des jeunes, dans lesquels tous les adolescents d'une même classe d'âge sont impliqués, au moins à minima. De plus en plus, cet aspect décors-costumes s'enrichit et prend une place clef au sein du spectacle : en effet, si les occurrences verbales des jeunes de l'Oiseau Blanc se font rares sur scène, la mise en scène visuelle est très soignée.

LA PLACE DES ADOLESCENTS DANS CE PROJET

À partir de 17 ans les enfants de l'IME passent dans une nouvelle section (les aînés) dans laquelle l'activité théâtre n'est pas programmée, mais ils peuvent continuer à évoluer dans la troupe s'ils le désirent. L'impact que cette activité peut avoir sur les adolescents est minutieusement analysée, et il est toujours possible pour une personne d'arrêter ou de ne pas se rendre à l'atelier si elle en exprime le besoin ou si l'équipe éducative s'aperçoit que sa participation lui demande trop d'efforts (écouter les consignes, être en relation avec l'autre, se gérer, faire appel à son imaginaire, peut la mettre en difficulté).

L'atelier théâtre a un rôle important à jouer dans le développement des adolescents,



grâce notamment aux travaux sur l'expression verbale, l'expression corporelle, les émotions. Il permet aussi une certaine ouverture de l'IME sur le monde extérieur, grâce aux relations avec la Cie Premier Acte, les déplacements dans la salle municipale, la rencontre avec les lycéens, avec des collégiens ou jeunes d'un autre IME.

LA PERSPECTIVE ARTISTIQUE DÉPASSE LE HANDICAP

Le fait de travailler avec des personnes extérieures, de créer du lien avec un public « ordinaire » est extrêmement positif pour ces jeunes. La perspective artistique dépasse le handicap, pour qu'il ne soit pas un frein à la rencontre de l'autre. C'est ce que nous dit Claire Guettier, responsable du projet à l'IME L'Oiseau Blanc : « *Malgré leur handicap, ils sont capables de faire passer quelque chose de beau, d'être sur scène comme les autres.* » Cette année, les relations entre les acteurs se sont renforcées, les lycéens ont rendu visites à leurs camarades de scène plusieurs fois, pour répéter le spectacle et travailler, mais pas seulement : il s'agissait aussi d'apprendre à mieux les connaître.

REPRÉSENTATION SCÉNIQUE : LE JOUR J

Le jour J, c'est dans la bonne humeur et tous rassemblés au sein du mélange des milieux scolaires et spécialisés que se déroulent les dernières mises au point, à savoir les réglages son et lumières, puis les ultimes répétitions.

Pendant le spectacle, les adolescents déficients donnent corps à la voix des lycéens qui narrent l'histoire qu'eux ne pourraient formuler ; Madame Loiseau, directrice de l'IME Les Marguerites, résume justement cette interaction : « *Sur scène les différences s'effacent, il n'y a pas d'échec, que des acteurs.* ». Et tous nous font partager leur plaisir d'être sous les feux des projecteurs. Le public quant à lui est toujours au rendez-vous ; souvent composé massivement des proches des acteurs, il vient presque en trop grand nombre pour la salle du Toboggan, souvent comble à l'occasion du spectacle !

► Interview de Claire GUETTIER, Chef de service éducatif à l'IME L'Oiseau Blanc par Camille BALLON Stagiaire service communication



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS :
FOYER DE VIE LA PLATIÈRE

NOS RÉSIDENTS ONT DU TALENT



Exposition de peinture à la médiathèque d'Amplepuis

Les talents de nos résidents ont été, une fois de plus dévoilés au public. Durant tout le mois de février 2011, l'atelier Sésame s'est installé à la médiathèque d'Amplepuis.

C'est un atelier de peinture encadré par une artiste peintre de la région Lyonnaise : Mme Fanny Mesnil, il se tient tous les lundis après midi de 14h 15 à 15h 45.

Cet atelier qui existe au foyer depuis 2003 a choisi cette année de travailler sur le thème de la Musique dans la peinture... Clés de sol, violoncelles, trombones et flûtes ont enchanté petits et grands.

Plusieurs résidents du foyer participent à ce moment et chaque fin d'année, le groupe organise une exposition afin de montrer à l'extérieur ce qui est réalisé au foyer.

Depuis quelques années, les peintures produites sont présentées lors d'expositions comme celles du mois de juillet à Chauffailles ou bien à l'office de tourisme de Thizy.

L'atelier Sésame est avant tout un atelier d'expression où chaque personne peut pendant un temps donné se faire plaisir avec un support bien connu des vrais artistes : la peinture.

Cette initiative a eu pour objectif d'ouvrir le foyer de vie La Platière sur l'extérieur par le biais de la culture artistique.

La peinture est donc devenue le temps d'une exposition une passerelle entre la vie de nos résidents au sein du foyer et la vie du canton d'Amplepuis.

Chaque année entraîne l'atelier Sésame vers de nouvelles aventures... mais au fait, que nous concocte Fanny pour l'année prochaine ?

► Lydie Kermarrec, éducatrice spécialisée.
Fanny Mesnil, artiste peintre.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : FAM LES TOURNESOLS - TOUSSIEU

FÊTE des dix ans

Ce jour là, il règne une ambiance bon enfant au foyer des Tournesols : nous fêtons ses dix ans d'existence. Une grande peinture murale relate cet événement. Les résidents sont heureux, les familles se retrouvent, quelques voisins du lotissement découvrent les lieux et mesurent l'importance pour les jeunes de cette fête au foyer.

En présence du Sénateur Guy FISCHER, d'Hélène BRUNET représentant le Maire de Toussieu Paul VIDAL, de Jacques MARDIGNIER à l'initiative de ce projet et de Rodolphe RAMBAUD porteur de ce projet. Annyvonne CHENAVAZ, Présidente du CVS du foyer en retrace l'histoire. En effet, le projet a suivi quelques chemins mouvementés : il fut oublié durant quelques années, puis repris en 1995 sous l'impulsion de Paul VIDAL, Maire de Toussieu, et de Marc POILVERT. Le 1^{er} avril 2000, le premier résident est reçu. Actuellement, 50 résidents sont accueillis en internat et 10 en accueil de jour.

Après les discours de bienvenue, Nora LADGHEM, Directrice de l'établissement, invite et convie les familles à un apéritif puis à un repas partagé avec les résidents et les professionnels. En début d'après midi, les résidents nous montrent leur capacité à faire et mener la fête. Leur Fête qu'ils veulent

communiquer avec tous. Ils sont heureux de nous accueillir, de réaliser des séances de théâtre, des démonstrations de judo, de jouer de la musique, de chanter, etc... Ils sont fiers de leurs exploits, fiers de les réaliser, de les partager avec parents et invités.

Pour concrétiser ce dixième anniversaire, et garder le souvenir, un recueil de recettes de cuisine provenant des résidents, des professionnels et des familles a été réalisé. Ce livre rassemble plus de cinquante recettes et se vend au profit du foyer.

Les résidents, parents et professionnels garderont un excellent souvenir de ce dixième anniversaire. Le Soleil était au rendez-vous et également dans le cœur de chacun. Le soir, nous repartons détendus, heureux d'avoir partagé ce temps fort. Les résidents regagnent leurs unités avec de larges sourires...

► Annyvonne CHENAVAZ



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer de vie LA PLATIÈRE

SOIRÉE DANSANTE

avec les jeunes du lycée agricole de Ressins



Un vent de sympathie et de partage a envahi La PLATIÈRE Aujourd'hui, c'est l'effervescence au foyer !

En effet, nous avons des invités ce soir ! Nous recevons un groupe d'une dizaine de lycéens du Lycée agricole de Ressins avec leur Professeur Monsieur Bernard Besbenoit. Ce dernier, nous a proposé depuis quelques temps déjà de nous offrir une soirée dansante. Le Lycée de Ressins est équipé de tout le matériel pour réussir une soirée festive : sono, compétences des jeunes et jeux de lumière. Le rendez-vous est pris pour 19 heures le 22 février 2011... Nous travaillons avec le lycée de Ressins par le biais de l'atelier ferme depuis plusieurs années maintenant. Tous les jeudis après-midi un petit groupe de résidents se rend à Nandax pour cet atelier-là.

À 19 heures précise, un Master s'est garé devant le foyer... Et une bonne dizaine de jeunes en est descendue... les bras chargés de bonnes choses.

Dès leur entrée dans la salle à manger, un vent de sympathie, de générosité, de partage, de convivialité a envahi La Platière ! Jeunes et résidents se sont mêlés avec une flagrante sincérité.

À Ressins, les lycéens fabriquent fromages, charcuterie, jus de fruits... Nous avons eu le privilège de goûter à tout cela... à l'apéro !



Après cet apéritif gargantuesque, nous nous sommes trémoussés sur la piste de danse avec les jeunes lycéens. Plus de différence entre nous. Les jeunes de Ressins et nous, résidents de La Platière avons formé un seul et même groupe jusqu'à 22 heures. De bonnes parties de rigolade ont ponctué la soirée.

Nous nous demandons bien aujourd'hui,

comment remercier ce professeur et ses élèves ? Mais ils ne perdent rien pour attendre ! Nous trouverons bien ! Tant de générosité fait chaud au cœur. Nous remercions vivement cette initiative et espérons la renouveler dès que possible.

► Les résidents du Foyer de vie La Platière.

► DU CÔTÉ DES ESAT : ACTIVITÉS DE POINTE DES ESAT

DES ACTIVITÉS TOUJOURS PLUS NOVATRICES

L'Adapei du Rhône gère six ESAT : Établissement de Service et d'Aide par le Travail. Les ESAT accueillent de 82 à 176 usagers en situation de travail par établissement dans différents corps de métiers.

Chacun a son histoire, son identité, et tous sont des acteurs économiques qui se distinguent par leur place auprès des entreprises mais aussi par leur capacité à innover et se positionner de manière très lisible sur le marché. Nous vous faisons état des activités les plus récentes, afin de vous faire mesurer quel est le savoir-faire et savoir être des professionnels usagers qui participent au quotidien à la réussite de ces activités!

ESAT
La Courbaise
- Lyon 8^e



• **BLANCHISSERIE**
Traçabilité du processus de lavage dans des conditions optimales :
> lavage, séchage et repassage ;
> répond à la norme professionnelle RABC ;
> traitement de 500 kg de linge/jour.



• **ESPACE SARRAZIN**
Un lieu d'accueil pour séminaires et réunions. Un service de restauration sur site et un restaurant d'application ouvert au grand public. Et aussi des prestations traiteurs - buffets et plateaux repas - en constante évolution.

ESAT
Louis Jaffrin
- Mornant



• **CONDITIONNEMENT DE PARFUMS**
Fabrication et conditionnement de parfums et eaux de toilette destinés au marché français et à l'exportation, particulièrement en Asie. Élaboration complète des produits pour les donneurs d'ordres parmi lesquels la société GIVAUDAN, leader mondial dans ce domaine.

ESAT **Bellevue** - Bourg-de-Thizy



• **FABRICATION DE PALETTES**
L'ESAT Bellevue est un intervenant régional majeur dans la fabrication et la distribution de palettes et de tout type d'emballages bois. Avec un effectif de 18 ouvriers encadrés par deux moniteurs, l'atelier produit aussi bien pour de grosses PME locale comme Malerba que pour de grands groupes internationaux comme Bayer Cropscience ou Candia.

ESAT
La Goutte d'Or
- Meys



• **COMPOSTEUR DE JARDIN ET LOMBRICOMPOSTEUR D'APPARTEMENT**
Dans une démarche de développement durable, toute l'équipe de l'ESAT de la Goutte d'Or a participé, de la création jusqu'à la réalisation, au projet de fabrication de composteurs pour appartement ou maison individuelle. Ils sont livrés en kit et le montage se fait sans outils.

ESAT
Léon Fontaine
- Vaulx en Velin



• **ATELIERS DÉLOCALISÉS**
Des équipes possédant des compétences techniques et relationnelles se déplacent chez l'entreprise cliente, accompagnées par un moniteur, garant de la qualité de la prestation fournie.

• **ARCHIVAGE NUMÉRIQUE**
Sécurisation et confidentialité du circuit de la collecte à la destruction des archives - Enlèvement, tri/ Saisie informatique sur logiciel spécifique client/ capture et traitement documentaire et destruction.

ESAT
Jacques Chavent
- Vénissieux



• **CAFÉTÉRIA L'INSTANT**
Cafétéria avec terrasse, ouverte au grand public les jours ouvrables de 11h30 à 14h00. Dans une ambiance contemporaine et conviviale, nous vous invitons à venir déjeuner tout en découvrant un lieu unique et privilégié.



• **CONDITIONNEMENT PHARMACEUTIQUE**
Prestation réalisée dans une salle blanche avec un équipement vestimentaire adapté. L'ESAT recherche à renforcer ses qualifications professionnelles (via la formation) afin d'être un acteur de poids demain dans ce secteur d'activité.

Le Défenseur des Droits

Il aura fallu près de 3 ans pour arriver à définir les compétences du Défenseur des Droits. La loi du 23 juillet 2008 pose le fondement de cette autorité indépendante : « Le défenseur des droits veille au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public ». Les lois du 29 mars 2011 définissent ses attributions et les modalités de son intervention.

Ces attributions se substituent à celles :

- du Médiateur de la République.
- de la Défenseur des Enfants.
- de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Égalité HALDE.
- de la Commission Nationale de Déontologie CNDS.

SES COMPÉTENCES

Il est chargé de quatre missions principales :

- Défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public.
- Défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la Loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France.
- Lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la Loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, et promouvoir l'égalité.
- Veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République.

SES LIMITES

Il ne peut être saisi ni ne peut se saisir des différends :

- Entre, uniquement, les personnes publiques et les organismes investis d'une mission de service public.
- Entre d'une part les personnes publiques et organismes et d'autre part leurs agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Il ne peut remettre en cause une décision juridictionnelle. Si les faits portés à sa connaissance sont constitutifs d'un crime ou d'un délit, il doit informer le Procureur de la République.

LA SAISINE DU DÉFENSEUR DES DROITS

La réclamation est adressée directement par la personne intéressée ou ses ayants droit. La possibilité de faire appel à des députés et des sénateurs pour présenter sa réclamation est toujours prévue. Enfin, le défenseur peut se saisir d'office.

Dans un conflit avec l'administration

Toute personne physique ou morale qui

s'estime lésée dans ses droits et libertés par le fonctionnement d'une administration de l'État

Pour le droit des enfants :

- Un enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt.
- Ses représentants légaux.
- Les membres de sa famille.
- Les services médicaux ou sociaux.
- Toute association régulièrement déclarée depuis au moins 5 ans à la date des faits et se proposant par ses statuts de défendre les droits de l'enfant.

Pour la lutte contre les discriminations :

- Toute personne qui s'estime victime d'une discrimination.
- Toute association régulièrement déclarée depuis au moins 5 ans à la date des faits et se proposant par ses statuts de combattre les discriminations ou d'assister les victimes de discriminations, conjointement avec la personne s'estimant victime de discrimination ou avec son accord.

Pour la déontologie en matière de sécurité :

- Toute personne qui a été victime ou témoin des faits dont elle estime qu'ils constituent un manquement aux règles de déontologie dans le domaine de la sécurité

LES CONDITIONS DE LA SAISINE

La saisine est gratuite ; en cas de conflit avec une administration, elle doit être précédée de démarches préalables auprès des personnes mises en cause.

Elle n'interrompt ni ne suspend les délais de prescription des actions en matière civile, administrative ou pénale ou relatifs à l'exercice de recours administratifs ou contentieux. Il en va autrement si le défenseur des droits décide d'engager une médiation en matière civile.

L'EXAMEN DES RÉCLAMATIONS

Pour lui permettre d'apprécier les réclamations, il peut :

- Demander des explications à toute personne physique ou morale mise en cause.
- Réclamer toutes informations et pièces utiles à l'exercice de sa mission aux

personnes physiques ou morales mises en cause.

- Vérifier sur place dans les locaux publics ou privés.
- Consulter le Conseil d'État et la Cour des Comptes.

LES SUITES DONNÉES AUX RÉCLAMATIONS

S'il décide d'intervenir, il peut :

- Formuler des recommandations ou des injonctions en garantissant le respect des droits et libertés de la personne lésée ou en réglant les difficultés soulevées devant lui ou en prévenant le renouvellement.
- Recommander de régler en équité la situation de la personne dont il est saisi.
- Demander des sanctions à l'encontre de personnes agréées ou autorisées qui ont commis une discrimination directe ou indirecte dans le cadre de leur activité professionnelle.
- Recourir à la médiation qui permet la résolution amiable des différends portés à sa connaissance.
- Proposer une transaction qui lui paraît équitable, une transaction pénale en matière de discriminations avec indemnisation et amende transactionnelle.
- Demander des poursuites disciplinaires si le défenseur a eu connaissance de faits qui lui paraissent de nature à justifier une sanction.
- Saisir les autorités locales compétentes de tout élément susceptible de justifier une intervention du service en charge de l'aide sociale à l'enfance

SES AUTRES MOYENS D'INTERVENTION

Le défenseur des droits dispose de moyens d'intervention qui vont au-delà du traitement des réclamations. Il constitue une force de proposition de réformes et peut recommander de procéder aux modifications législatives ou réglementaires qui lui apparaissent utiles. Il doit également élaborer plusieurs rapports, notamment un rapport d'activité et un autre sur les droits de l'enfant. Enfin, il peut mener des actions de communication et d'information.

► Bruno Le Maire.
Secrétaire Général

Conférence nationale du handicap

Centre Pompidou (Paris)
mercredi 8 juin 2011

Le Président Nicolas Sarkozy a clôturé cette conférence ; il a présenté les actions déjà conduites et réalisées depuis 3 ans et a reconnu le chemin qui reste à parcourir tant en matière d'accessibilité qu'en qualité d'accompagnement des enfants handicapés scolarisés et des adultes handicapés pour pouvoir assumer pleinement leur citoyenneté.

Il a aussi souligné le rôle important des Associations « Aiguillon dont l'insatisfaction oblige les pouvoirs publics à avancer ».

Dans ce même Bulletin, sont reproduits les deux discours de la Présidente de l'Unapei, Christel Prado, lors du 51^e Congrès tenu le 18 juin à Besançon, adressés aux deux Ministres présentes, R. Bachelot et M.A. Monchamp.

Le Président N. Sarkozy a rappelé « *Je m'étais engagé à construire une société où nul ne serait laissé au bord du chemin, une société où chacun trouve sa place, une société où la différence est reconnue comme une richesse à mettre en valeur.* ».

Le maintien du calendrier de revalorisation de l'AAH sera un engagement tenu ; en 2012, l'AAH aura été revalorisée de 25 % par rapport à 2008 « *Le Projet de société auquel nous croyons, c'est celui qui offre aux personnes handicapées des conditions de vie dignes ; et naturellement il n'y a pas de dignité s'il n'y a pas des moyens de vie décentes.* ».

L'accompagnement tout au long de la vie des personnes handicapées est un engagement présenté comme tenu « *en trois ans, 26 000 places autorisées pour les enfants et les adultes, plus d'un tiers des 10 000 places prévues en ESAT... et en milieu ordinaire 4 600 nouvelles ouvertures de places en projet.* ». Un effort est demandé aux Cap Emploi et organismes de formation pour aider les personnes handicapées en recherche d'emploi. Engagement est pris pour la création de 1 000 postes supplémentaires chaque

année pendant 3 ans pour les Entreprises Adaptées. L'accompagnement pour les soins, les créations de foyers de vie ou médicalisés et les personnes handicapées vieillissantes sont 3 sujets qui n'ont pas été évoqués.

Les Personnes Handicapées et l'Education Nationale entretiennent toujours des relations difficiles. « *Toujours dans cette logique de qualité, nous recruterons dès la rentrée 2011 des AVS plus nombreux, mieux formés, mieux payés et disposant de véritables perspectives de carrière. À chacun d'eux, nous proposerons une vraie formation leur permettant d'assumer leur responsabilité au contact des enfants et un véritable contrat d'assistant d'éducation... Je demande à R. Bachelot, à L. Chatel et à M.A. Monchamp de reprendre les travaux pour définir les modalités d'un partenariat stable entre les Associations et les établissements scolaires. Les Associations sont les bienvenues dans l'école de la République et, s'il le faut, je n'hésiterai pas à le rappeler.* ». Trois jours plus tard, le 18 juin, nous étions au Congrès de l'Unapei. R. Bachelot et M.A. Monchamp étaient venues écouter les doléances de notre Union présentées par Ch. Prado ; L. Chatel avait délégué le Recteur de l'Académie de Besançon pour nous lire son message ; depuis 51 ans, Christel Prado rappelait que c'était la première apparition du Ministère de l'Éducation Nationale à un Congrès de l'Unapei. Le Recteur avait accepté de revenir l'après-midi pour participer à la Table Ronde, mais il a du être retenu par une autre obligation

À l'Adapei du Rhône, une commission de parents « Sensibilisation/Scolarisation » existe, intervient souvent dans les écoles ou collèges pour présenter les personnes handicapées mentales aux classes concernées par la création d'une CLIS ou d'une ULIS et répond à toute demande d'école. De plus, des professionnels sont en relation avec le rectorat dans le cadre de l'éducation partagée dans nos établissements ou à l'extérieur.

L'accessibilité est le dernier engagement confirmant une prise en compte globale de cette nécessité. « *L'accessibilité est un domaine primordial sur lequel nous devons porter tous nos efforts. J'ai bien conscience que la mise aux normes n'est pas un objectif en soi. L'objectif, c'est la participation à la société, c'est la capacité d'agir ; l'objectif, c'est la mixité des publics. Les personnes handicapées sont encore trop nombreuses à ne pas avoir accès aujourd'hui au sport, à la culture, au logement, aux transports.* ». Seront débloqués des crédits pour rendre accessibles les écoles de la fonction publique et aménager davantage de postes pour les agents handicapés, tout particulièrement dans les petites communes. Enfin un dernier rappel « *Dois-je rappeler notre horizon est 2015 ? Je ne céderai pas sur cette échéance. Ce serait une étrange façon de gouverner que*

de se fixer un objectif ambitieux, puis de reculer l'exigence au fur et à mesure qu'on s'en approche. ».

À l'Adapei du Rhône, une commission de parents « Accessibilité » existe ; elle intervient dans toutes les commissions d'accessibilité communales ou extra-communales et en tout lieu public où elle est sollicitée pour proposer une sensibilisation au handicap mental.

Ceci est un bref résumé de l'intervention du Président N. Sarkozy lors de cette conférence ; nous avons noté les moments forts en reprenant les paroles du Président lui-même. Nous souhaitons vous informer sur les projets présentés, projets qui concernent chacun d'entre nous. Vous pourrez trouver l'intégralité de ce discours sur « elysee.fr » ou à notre siège en version papier.

Deux jours plus tard, nous étions à l'Assemblée Générale de l'Unapei ; le projet d'orientation reprenait deux grands thèmes généralistes :

- **CONSTRUIRE**, très vaste domaine d'actions
- **CONVAINCRE LES PARENTS DE PASSER DE LEUR COMBAT SOLITAIRE A UNE ACTION SOLIDAIRE.**

Combien nombreuses sont nos motivations pour être adhérent de l'Adapei du Rhône et ainsi de l'Unapei. Le combat solitaire se transformera ainsi en action solidaire.

► Bruno Le Maire.
Secrétaire Général

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA RETRAITE À TAUX PLEIN à 65 ans est maintenue

- Pour les aidants familiaux si la durée minimale d'interruption de l'activité professionnelle est de 30 mois consécutifs
- Pour les assurés handicapés si l'incapacité permanente est supérieure à 50%
Décret 2011-620 du 31 Mai 2011

La retraite à taux plein à 65 ans est maintenue pour les assurés qui bénéficient d'au moins un trimestre au titre de la majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé ; cette majoration d'un trimestre est accordée, dans la limite de huit trimestres par enfant, pour toute période de trente mois de versement de l'AEEH, ex AES.

- Soit d'un complément de cette allocation AEEH.
- Soit de la Prestation de Compensation du Handicap PCH.

Circulaire CNAV 2011-40 du 26 Mai 2011.

**SERVEZ-VOUS CHEZ
NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

BOULANGERIE - PATISSERIE

B & D GOUPIL

2 adresses pour mieux vous servir

2, avenue Louis Michel - 69150 DÉCINES - Tél. 04 72 02 16 82
1, route nationale - 69330 JONAGE - Tél. 04 72 93 81 28



Cabinet Pierre Rivoire
Administrateur de biens - Syndic
Transaction - Courtage d'assurance

4, boulevard Jules Favre - 69006 LYON
Tél. : 04.78.52.19.06 - Fax : 04.78.24.87.05
www.regie-rivoire.com



une équipe pour imaginer et réaliser avec vous des lieux confortables, fonctionnels, beaux, où il fasse bon vivre.

Pierre VURPAS et Associés Architectes

31, rue Saint-Georges 69005 LYON - tél 04 72 40 95 55 - e-mail : agence@vurpas-architectes.com

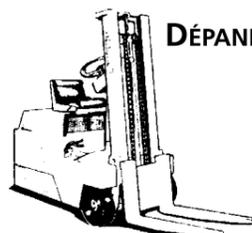


Qualifelec E3-4 Ch2 Th1 / Maîtrise de la Qualité Qualifelec

Tél. : 04 72 04 84 94 - Fax : 04 72 04 30 39
www.cne-elec.fr - cne@cne-elec.fr

37, rue Francine Fromont BP 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex

Isère Lyon Manutention
Chariots élévateurs - Transpalettes



DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION

Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson - B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax.: 04 78 32 30 94

COMPTOIR MÉDICAL CALADOIS

Nouvelle adresse



FOURNITURE VENTE LOCATION
DE MATÉRIEL MÉDICAL
ORTHOPEDIE SEMELLES BANDAGES
Appareils et Matériels pour le Maintien à Domicile
Matériels et Aides Techniques pour Handicapés
Fournitures pour Incontinents
Fauteuil Roulants
FOURTURES POUR PROFESSIONNELS

ZAC d'épinay
289 rue de Farnière
69400 Gleizé
Tél. 04 74 68 77 46

8, avenue Wissel
Neuville/Saône
Tél. 04 78 98 24 48

BOURJAT
PODO-ORTHESE

- Chaussures sur mesures
 - Chaussures orthopédiques
 - Chaussures thérapeutiques
 - Chaussures post-opératoires
 - Appareils intérieurs - Orthèses plantaires - Podologie sportive
- 12, quai Rambaud 69002 LYON**
Tél. : 04 78 37 77 63 - Fax : 04 78 42 71 65

machines à coudre brother Husqvarna JANOME
Réparation toutes marques
broderie à façon - noms entiers tissés



131, Grande rue - 69600 OULLINS
Tél. 04 78 51 34 81 - Fax 04 78 50 49 96



Seger
assistant maître d'ouvrage

11 quai Général Sarrail 69006 LYON
Tél. 04 72 77 08 08 - Fax : 04 78 37 23 21

REPÈRES

↓ **DONNÉES FINANCIÈRES** au 1^{er} juin 2011

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 126,41 €
- Compléments :
 - 1^{er} catégorie : 94,81 €
 - 2^e catégorie : 256,78 €, majoration spécifique parent isolé : 51,36 €
 - 3^e catégorie : 363,44 €, majoration spécifique parent isolé : 71,11 €
 - 4^e catégorie : 563,21 €, majoration spécifique parent isolé : 255,17 €
 - 5^e catégorie : 719,80 €, majoration spécifique parent isolé : 288,38 €
 - 6^e catégorie : 1 060,16 €, majoration spécifique parent isolé : 422,69 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 727,61 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 218,28 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 906,92 €
- Plafond de ressources annuel : (revenu net catégoriel 2009)
- Célibataire : 8 731,32 €
- Couple : 17 462,64 €
- Par enfant à charge : + 4 365,66 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 848,13 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 424,06 € à 742,11 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

- Tarifs de l'aide humaine :
 - Emploi direct d'une aide à domicile : 11,96 €/heure
 - Recours à un service mandataire : 13,16 €/heure
 - Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure
 - Dédommagement d'un aidant familial : 3,47 €/heure
 - En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,20 €/heure dans la limite de 893,41 € ou, si aide et présence permanente : 1 072,09 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 25 443,84 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 25 443,84 €/an

En établissement

- Aide humaine dans le Rhône :
 - Par jour de présence : 2,88 €
 - Par jour de sortie : 28,80 €

Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement maximum : 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 742, 27 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :

- GIR 1 : 1 255,28 € (MTP*119 %)
- GIR 2 : 1 075,85 € (MTP*102 %)
- GIR 3 : 806,96 € (MTP*76,5 %)
- GIR 4 : 537,98 € (MTP*51 %)

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 029 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 029 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

- Plafond de ressources mensuel
 - Personne seule : 647,58 €
 - 2 personnes : 971,42 €
 - 3 personnes : 1 165,67 €
 - 4 personnes : 1 360 €
- par personne suppl. : 259,04 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

- Montant de l'aide :
 - Âgé de moins de 16 ans : 100 €
 - Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
 - Âgé de 49 à 59 ans : 350 €
 - Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 816 €
- 2 personnes : 1 224 €
- 3 personnes : 1 468,75 €
- 4 personnes : 1 713,58 €
- par personne suppl. : 326,39 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 060,16 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) : 395,04 €

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

- Forfait hospitalier
 - 18 € / jour pour hospitalisation
 - 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

Personne sans activité professionnelle

- Montant forfaitaire maximum Brut/Net après abattement forfait logement :
 - Personne seule : 466,99 € / 410,95 €
 - Femme enceinte sans enfant : 599,67 € / 543,63 €
 - Personne seule + 1 enfant à charge : 799,56 € / 687,48 €
 - Couple sans enfant : 700,49 € / 588,41 €
 - Personne seule + 2 enfants à charge : 999,45 € / 860,75 €
 - Couple avec 1 enfant : 840,59 € / 701,89 €
 - Couple avec 2 enfants : 980,69 € / 841,99 €
 - Par enfant supplémentaire : 186,80 € / 186,80 €
 - Parent isolé par enfant supplémentaire à charge : 199,89 € / 199,89 €

Personne exerçant une activité professionnelle

- Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire : 9 € / 7,07 €
- Rémunération hebdomadaire brute base 35 heures : 315 € / 247,60 €
- Rémunération mensuelle brute base 151,67 heures : 1 365 € / 1 072,77 €
- MINIMUM GARANTI
- Montant horaire : 3,36 €

PLAFOND MENSUEL

- Tranche A brute : 2 946 €

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

- Milieu ordinaire : minimum 9 € / heure (SMIC)
- Milieu protégé (ESAT) : minimum 4,95 € / heure et maximum 9,90 € / heure, soit entre 55 % et 110 % du SMIC

DÉCÈS

→ **LE 23 DÉCEMBRE 2010**
 Décès de **André MERCIER**, père de « Paul MERCIER » qui donna son nom à la Maison d'Accueil Spécialisé de Lyon 5^e. Il était âgé de 99 ans.

→ **LE 12 MAI 2011**
 Décès de **M. DUBIE**, père de Jérôme DUBIE, résident à l'ESAT Jacques Chavent.

→ **LE 13 MAI 2011**
 Décès de **M. GUERRY**, père de Sylvie GUERRY, résidente au Foyer de Vie la Platière à Thizy.

→ **LE 24 JUIN 2011**
 Décès de **Jacqueline ALBALADEJO**, résidente au Foyer de Vie Les Tourmesols

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

15 € par an

Bulletin d'abonnement 2011

à compléter et à retourner avec votre règlement sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante : Adapei du Rhône
 75, Cours Albert Thomas
 CS 33 951 69 447 LYON CEDEX 03

NOM
 PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

Je vous règle la somme de :
 (Par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)
 Date :
 Signature :

ADRESSES UTILES

• **Unapei**
 Tél. 01 44 85 50 50

• **Urapei Rhône-Alpes**
 Tél. 04 37 43 61 53

• **Adapei**
 Ain Tél. 04 74 23 47 11
 Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
 Drôme Tél. 04 75 82 13 82
 Isère Tél. 04 76 46 39 66
 Loire Tél. 04 77 34 34 34
 Rhône Tél. 04 72 76 08 88
 Savoie Tél. 04 79 71 95 07
 Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET CONVENTIONNÉES AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE

• **ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)**
 Tél. 04 72 69 25 25

• **Sésame Autisme Rhône-Alpes**
 Dominique Franc
 Tél. 04 72 98 31 81
 contact@sesame-autisme-ra.com

• **Association GEIST TRISOMIE 21**
 Tél. 06 37 14 17 00
 trisomie21rhone@orange.fr

• **Autisme Rhône**
 Jean-Claude Rivard
 Tél. 06 21 02 28 54

• **Association du Sud-Est Lyonnais (Givors-Mornant)**
 Annie Laurent
 Tél. 04 72 24 38 63

• **AGIHB (Secteur Thizy-Amplepuis)**
 Michel Verdier
 Tél. 04 77 23 07 71

• **Association des Monts du Lyonnais**
 Odette Rivoire
 Tél. 04 74 70 05 43

• **Association SOLEIL**
 Jean-Pierre et Nicole Grosjean
 Tél. 04 72 31 06 16
 jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr

PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

• **Association ALOVA**
 (Loisirs et Vacances Adaptés) :
 75, cours Albert Thomas 69003 LYON
 Tél. 04 72 76 08 88

• **Association MAIN TENIR**
 (Garde à domicile)
 www.maintenir.asso.fr
 Tél. 04 78 58 05 68

ADMINISTRATIONS

• **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**
 27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
 Tél. 0 800 869 869 (N° vert)

• **Maison du Rhône (MDR)**
 www.rhone.fr

• **Agence Régionale de Santé ARS Rhône-Alpes :**
 129, rue Servient
 694189 Lyon CEDEX 03
 Tél. 04 72 34 74 00

• **Hôpital du Vinatier**
 Tél. 04 37 91 55 55

• **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**
 Tél. 04 37 90 10 10

• **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
 Tél. 04 72 42 19 19

PENSEZ À NOS ANNONCEURS POUR VOS ACHATS

SUMO SARL MÉCANIQUE GÉNÉRALE

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99

SOTIS
 Z.I. – LA MOUCHE – 38, CHEMIN DE LA MOUCHE – B.P. 27
 69230 SAINT-GENIS-LAVAL
 TÉL. : 04 78 51 00 21 – FAX : 04 78 51 79 06

Granjard 42360 PANISSIÈRES
 Tél. : 04 77 28 68 68
 Fax : 04 77 28 76 14

TEXTILES POUR COLLECTIVITÉS
 Spécialiste depuis plus d'un siècle des équipements textiles pour Hôtellerie et Collectivités

Fraikin Locamion

Loueur de véhicules industriels courte, moyenne et longue durée
 Tél. 04 72 93 32 32 - Fax. 04 72 93 32 31
 60, avenue Franklin Roosevelt
 69120 Vaulx-en-Velin

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie des Établissements d'Accueil pour personnes en situation de handicap et accompagne ainsi plus de 700 lieux d'accueil dans leur démarche qualité.

Sodexo s'engage...

... pour améliorer au quotidien la qualité de vie des résidents

Etablissements Médico-Sociaux
 Direction Régionale Rhône Alpes Auvergne
 122 boulevard Emile Zola - BP 95
 69923 OULLINS Cedex
 Tél : 04 72 39 75 50

sodexo
 Faire de chaque jour un jour meilleur



Professionnels du secteur sanitaire et médico-social

Une solution informatique adaptée

C'est essentiel pour l'accomplissement de vos missions

En unissant leurs forces, Alfa Informatique et Cegi deviennent l'éditeur de progiciels de référence pour le secteur sanitaire et médico-social.

Nous proposons des progiciels intégrés spécifiques, une forte expertise métier de plus de 30 ans au service de nos 6000 clients.

Nous couvrons les besoins des établissements médico-sociaux, centres de rééducations, maisons de retraite, établissements psychiatriques et associations de soins à domicile.

La maîtrise parfaite de la réglementation, de l'organisation de vos structures ainsi qu'une culture du service client nous permettent de déployer les solutions évolutives les plus performantes.

Solution moderne et modulaire, multi établissements, couvre tous les besoins de la paie, de la RH, de la comptabilité, des facturations et du dossier individuel de l'utilisateur.



alfa informatique
 au cœur de l'action sanitaire et sociale

21, rue Jules Verne - Z.I. du Brézet - 63028 Clermont-Ferrand
 Tél. : 04 73 980 987 - Fax : 04 73 980 983 - www.alfainfo.fr

CRÉATEUR DE SOLUTIONS MÉTIERS

cegi

63 bis, Boulevard Bessières - 75017 Paris
 Tél. : 01 40 25 30 00 - Fax : 01 42 28 29 37 - www.cegi.fr



Les Restaurants McDonald's du Grand Lyon partenaires de l'Adapei du Rhône



"Je cherche une location,
Amallia m'ouvre
les portes"



"J'ai un projet immobilier,
Amallia me propose
un financement"



"Je dois déménager
pour mon travail,
Amallia se mobilise"



"Je suis confronté
à des difficultés,
Amallia s'implique
à mes côtés"

Contactez-nous

Centre Relation Clients

N° Indigo **0 820 311 312**

0,12 euro ttc / min

amallia.fr

wizalid
Ordilyon

Wizalid
Société de Services en Ingénierie Informatique

Conseil

Distribution

Intégration

Infogérance

Délégation

Wizalid,
partenaire de l'ADAPEI du Rhône

WIZALID ORDILYON 2507 D avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape
Téléphone 04 72 01 04 04 - Télécopie 04 72 01 04 05 - www.wizalid.fr
SAS au capital de 500.000 € RCS Lyon B 510227606 00017 UE FR 35 510227606 NAF 6202A

Wizalid - Groupe CFI



Répondre présents quand vous en
avez besoin, c'est essentiel pour nous.

VEOLIA EAU
0810 000 777

24h/24 - 31/7*
PREMIER D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

* Pour toutes questions relatives
à votre abonnement :
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h
et le samedi de 9h à 12h

VEOLIA
EAU